

États financiers intermédiaires

Pour la période terminée le 30 juin 2026

Ces états financiers intermédiaires n'ont pas fait l'objet d'un examen par l'auditeur des FNB.

FNB SavvyLong (2x) AAPL (« AAPU »)

États financiers intermédiaires

États de la situation financière (non audités)

Au 30 juin 2026 et 31 décembre 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Note	2026 \$	2025 \$
Actifs			
Placements	5	10 919	11 837
Produit de la vente de placements à recevoir	2	-	55
Total des actifs		10 919	11 892
Passifs			
Prêt sur marge à payer	2	5 134	5 933
Intérêts courus sur prêt sur marge	2	35	37
Placements à payer	2	277	-
Charges à payer	7	14	4
Total des passifs		5 460	5 974
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables		5 459	5 918
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action	2	36,40	33,82

Approuvés au nom du conseil d'administration de LongPoint Asset Management Inc.

Steven J. Hawkins

Chef de la direction

Paul Glavine

Administrateur

Donald Kirkwood

Administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État du résultat global (de la perte globale) (non audité)
Pour la période se terminant au 30 juin 2026
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Note	2026
		\$
Revenus	2	
Revenus de dividendes		13
Variations de la juste valeur		
Gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s à la vente de placements		1 130
Gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s sur devises		(97)
Variation survenue dans la plus-value (moins-value) nette latente de placements		(853)
Variation des gains (pertes) non réalisé(e)s sur devises		(105)
Total des revenus (pertes)		88
Charges	7	
Frais de gestion		33
Intérêts courus sur prêt sur marge		143
Honoraires du comité d'examen indépendant		-
Honoraires d'audit		6
Autres charges d'exploitation		46
Honoraires payés par le gestionnaire		(31)
Retenues d'impôts	2	2
Coûts de transactions		1
Total des charges		200
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations	2	(112)
Nombre d'actions moyen	2	112 155
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par actions provenant des opérations	2	(1,00)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (non audité)
Pour la période se terminant au 30 juin 2026
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Note	2026
	\$
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables au début de la période	5 918
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations	(112)
Opérations sur les actions rachetables	
Produit tiré de l'émission d'actions rachetables	8 150
Produit tiré du réinvestissement des distributions d'actions rachetables	-
Montants versés pour les rachats d'actions rachetables	(8 497)
Total des opérations sur les actions rachetables	(347)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(459)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la fin de la période	5 459
Transactions sur actions rachetables	
Actions rachetables en circulation au début de la période	175 000
Actions rachetables émises	225 000
Actions rachetables rachetées	(250 000)
Actions rachetables en circulation à la fin de la période	150 000

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État des flux de trésorerie (non audité)

Pour la période se terminant au 30 juin 2026

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	2026
		\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations	2	(112)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Gains nets) pertes nettes réalisé(e)s à la vente de placements		(1 130)
Variation survenue dans la (plus-value) moins-value nette latente de placements		853
Variation des (gains) pertes non réalisé(e)s sur devises		105
Achats de placements		(17 224)
Produit de la vente et de l'échéance de placements		18 751
Prêt sur marge à payer		(799)
Intérêts courus sur prêt sur marge		(2)
Charges à payer		10
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation		452
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	2	
Produit de l'émission d'actions rachetables		8 150
Sommes versées au rachat d'actions rachetables		(8 497)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement		(347)
Variation des gains (pertes) non réalisé(e)s sur devises		(105)
Augmentation (diminution) nette de la période		105
Trésorerie au début de la période		-
Trésorerie à la fin de la période		-
Inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Dividendes reçus déduction faite des retenues d'impôts		11

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille de placements (non audité)
Au 30 juin 2026
(en dollars canadiens)

	Nombre d'actions	Coût moyen \$	Juste valeur \$
Actions internationales (200,0 %)			
États-Unis (200,0 %)			
Apple Inc.	26 606	10 541 981	10 918 699
 Total des placements (200,0 %)			10 918 699
 Emprunt sur marge à payer et intérêts courus (-94,7 %)			(5 168 451)
 Trésorerie et autres éléments d'actif net (-5,3 %)			(290 825)
 Actif net (100 %)			5 459 423

Notes propres au FNB

Objectif et stratégies de placement

Le FNB SavvyLong (2x) AAPL (le « FNB ») vise à obtenir des résultats de placement quotidiens qui tentent de correspondre, avant déduction des frais, à deux fois (2x) le rendement quotidien (en pourcentage) de l'action ordinaire d'Apple Inc. (symbole : AAPL). Le FNB ne couvre pas son exposition au dollar américain.

Afin d'atteindre son objectif de placement, le FNB peut investir passivement la totalité ou une partie de son portefeuille dans des titres de participation, des comptes portant intérêt, des bons du Trésor et/ou d'autres instruments financiers, notamment des instruments dérivés, comme des contrats à terme, des options sur contrats à terme, des documents de contrat à terme de gré à gré, des swaps, des options sur titres et sur indices, ou une combinaison de ce qui précède.

Information générale

Nom du FNB	Symbole boursier	Monnaie de présentation	Début des opérations
FNB SavvyLong (2x) AAPL	AAPU	\$ CA	14 mai 2025

Prêt sur marge (note 2)

Le FNB a retenu les services de Marchés mondiaux CIBC inc afin de fournir des activités de courtage principal ainsi que du financement sur marge. Au 30 juin 2026, les montants minimum et maximum empruntés pour la période se terminant le 30 juin 2026 et la période se terminant du 14 mai 2025 au 31 décembre 2025 sont présentés dans le tableau ci-dessous :

	30 juin 2026	31 décembre 2025
	Solde du prêt	Solde du prêt
	\$	\$
Maximum emprunté	6 790 103	6 255 218
Minimum emprunté	2 683 927	2 357 098

Au 30 juin 2026, le prêt sur marge à payer s'élevait à 5 133 184 \$ (5 932 722\$ au 31 décembre 2025), représentant 94,0 % de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (100,2 % au 31 décembre 2025).

Risque de change (note 5)

	30 juin 2026	31 décembre 2025
	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables
Devise	Exposition nette	Exposition nette
	\$	\$
Dollar américain	5 473 207	5 921 629
	%	%
	100,3	100,1

Les données des tableaux peuvent inclure des éléments monétaires ainsi que des éléments non monétaires et des dérivés.

Dans l'hypothèse où le dollar canadien s'apprécierait ou se déprécierait de 5 % par rapport à toutes les autres devises, toutes choses étant égales par ailleurs, l'actif net et les résultats du FNB déprécieraient ou s'apprécieraient, respectivement, d'environ 273 660 \$ (296 081 \$ au 31 décembre 2025).

Risque d'effet de levier (note 5)

Le FNB mesure l'effet de levier comme étant la valeur notionnelle ou de la juste valeur, le cas échéant, sous-jacente totale des titres et (ou) des positions en instruments financiers dérivés par rapport à l'actif total détenu par le FNB. Le FNB est considéré un « organisme de placement collectif alternatif » au sens des modifications du Règlement 81-102 entrées en vigueur le 3 janvier 2019 et, aux termes de celui-ci, il est autorisé à appliquer un effet de levier à son actif : c'est-à-dire que l'exposition totale au risque sous-jacent de marché de tous les instruments dérivés détenus par le FNB, qui sont évalués quotidiennement à la valeur du marché, peut être supérieure à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie détenus par le FNB, y compris la trésorerie et les titres détenus à titre de dépôt de couverture pour financer les transactions de négociation sur instruments dérivés du FNB.

Le FNB utilisera un levier financier qui, en général, ne sera pas supérieur à 2 fois sa valeur liquidative. Dans le cas contraire, il doit en général diminuer le levier à 2 fois sa valeur liquidative dans les 10 jours ouvrables. L'effet de levier est divulgué comme ci-dessous:

Périodes closes le	Niveau minimum de l'effet de levier	Niveau maximum de l'effet de levier	Effet de levier à la clôture	Pourcentage approximatif de l'actif net
30 juin 2026	2,00:1	2,00:1	2,00:1	200 %
31 décembre 2025	2,00:1	2,00:1	2,00:1	200 %

Risque de prix (note 5)

	30 juin 2026	31 décembre 2025
	Impact sur l'actif net et les résultats	Impact sur l'actif net et les résultats
	\$	\$
Composition de l'indice de référence du FNB		
Apple Inc.	1 091 885	1 183 685
	%	%
	20,0	20,0

L'impact est présenté dans l'hypothèse où le rendement de l'indice de référence du fonds s'apprécierait ou se déprécierait de 10 %, toutes choses étant égales par ailleurs. En pratique, les résultats réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité présentée et la différence pourrait être importante. Cet impact est présenté selon une corrélation historique sur 13 mois (8 mois en 2025) entre la fluctuation du rendement du fonds et de l'indice de référence.

Risque de concentration (note 5)

Répartition par actif	Pourcentage de l'actif net aux	
	30 juin 2026	31 décembre 2025
États-Unis	%	%
Trésorerie, marché monétaire et/ou autres éléments d'actif net	200,0 (100,0)	200,0 (100,0)

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, le FNB a un objectif quotidien, correspondant actuellement à l'action ordinaire de Apple Inc. (symbole boursier AAPL), ce qui a pour effet de concentrer l'investissement du FNB dans le secteur technologies de l'information.

Tableau de la juste valeur des instruments financiers (note 5)

30 juin 2026	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actions ordinaires	10 918 699	-	-	10 918 699
Total des placements	10 918 699	-	-	10 918 699

Au cours de la période terminée le 30 juin 2026, il n'y a eu aucun transfert significatif de titres entre les niveaux 1, 2 et 3.

31 décembre 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actions ordinaires	11 836 793	-	-	11 836 793
Total des placements	11 836 793	-	-	11 836 793

Au cours de la période terminée le 31 décembre 2025, il n'y a eu aucun transfert significatif de titres entre les niveaux 1, 2 et 3.

Risque de volatilité (note 5)

Fourchette de la volatilité de la cible quotidienne	FNB d'action individuelle double
10 %	(1,0) %
25 %	(6,0) %
50 %	(22,1) %
75 %	(43,3) %
100 %	(63,8) %
125 %	(79,2) %

Le FNB ne cherche pas à atteindre son objectif de placement au cours d'une période de plus d'un jour, puisqu'il est rééquilibré chaque jour afin de veiller à ce que le risque de l'investisseur soit limité à son capital investi dans le FNB. En raison de la capitalisation des rendements quotidiens et du rééquilibrage quotidien, les rendements du FNB pour toute période de plus d'un jour ne fluctueront probablement pas dans la même proportion et, possiblement, dans le même sens que le rendement ou l'inverse du rendement, selon le cas, de l'action ordinaire correspondante au cours de la même période. Cet effet s'accroît lorsque la volatilité des rendements quotidiens de l'action ordinaire correspondante augmente et/ou lorsque la période se prolonge.

Le rééquilibrage quotidien nuira au rendement du FNB si le rendement quotidien (en pourcentage) de l'action ordinaire correspondante est volatil. Par exemple, le FNB devrait perdre 6 % (comme le montre le tableau ci-dessus) si son action ordinaire correspondante n'a offert aucun rendement sur une période d'un an et a connu une volatilité annualisée de 25 %. Si une action ordinaire correspondante n'a généré aucun rendement sur une période d'un an et a connu une volatilité annualisée de 50 %, la perte hypothétique sur une période d'un an pour un FNB s'élève à 22,1 % (comme le montre le tableau ci-dessus).

Les hypothèses utilisées dans le tableau comprennent ce qui suit : a) exclusion des charges du FNB; b) taux d'emprunt / de prêt (pour atteindre l'effet de levier) de zéro pour cent. Si les charges du FNB étaient incluses, le rendement du FNB serait inférieur à ce qui figure dans le tableau.

Les volatilités annualisées en dollars canadiens de l'indice sous-jacent et du FNB pour les périodes closes le 30 juin 2026 et le 31 décembre 2025 se sont établies comme suit :

	Action	FNB
30 juin 2026	25,9 %	51,3 %
31 décembre 2025	21,2 %	42,8 %

Commissions de courtage et paiements indirects (note 7)

(en milliers de dollars canadiens)

Période close le	Commissions de courtage payées	Rabais de courtage sur titres gérés	Montants payés à des parties liées
	\$	\$	\$
30 juin 2026	1	-	-

Opérations entre parties liées (note 7)

Les charges à payer comprennent un montant de 13 784 \$ (3 203 \$ au 31 décembre 2025) payable au gestionnaire pour les frais de gestion et les dépenses d'exploitation. Au cours de la période close le 30 juin 2026, le gestionnaire a absorbé des dépenses d'exploitation totalisant 30 538 \$.

Pertes fiscales reportées (note 9)

(en milliers de dollars canadiens)

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	\$	\$
Pertes en capital nettes	-	-
Pertes autres qu'en capital	13 904	-
Date d'échéance	2045	2044

FNB SavvyLong (2x) AMZN (« AMZU »)

États financiers intermédiaires

États de la situation financière (non audités)

Au 30 juin 2026 et 31 décembre 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Note	2026 \$	2025 \$
Actifs			
Placements	5	20 688	11 564
Produit de la vente de placements à recevoir	2	191	87
Total des actifs		20 879	11 651
Passifs			
Prêt sur marge à payer	2	10 418	5 829
Intérêts courus sur prêt sur marge	2	64	38
Placements à payer	2	27	-
Charges à payer	7	26	2
Total des passifs		10 535	5 869
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables		10 344	5 782
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action	2	22,99	23,13

Approuvés au nom du conseil d'administration de LongPoint Asset Management Inc.

Steven J. Hawkins

Chef de la direction

Paul Glavine

Administrateur

Donald Kirkwood

Administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État du résultat global (de la perte globale) (non audité)
Pour la période se terminant au 30 juin 2026
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Note	2026
		\$
Revenus	2	
Variations de la juste valeur		
Gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s à la vente de placements		927
Gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s sur devises		(128)
Variation survenue dans la plus-value (moins-value) nette latente de placements		402
Variation des gains (pertes) non réalisé(e)s sur devises		(181)
Total des revenus (pertes)		1 020
Charges	7	
Frais de gestion		77
Intérêts courus sur prêt sur marge		335
Honoraires du comité d'examen indépendant		-
Honoraires d'audit		6
Autres charges d'exploitation		51
Honoraires payés par le gestionnaire		(8)
Coûts de transactions		3
Total des charges		464
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations	2	556
Nombre d'actions moyen	2	386 464
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par actions provenant des opérations	2	1,44

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (non audité)
Pour la période se terminant au 30 juin 2026
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Note	2026
		\$
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables au début de la période		5 782
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations		556
Opérations sur les actions rachetables	6	
Produit tiré de l'émission d'actions rachetables		13 383
Produit tiré du réinvestissement des distributions d'actions rachetables		-
Montants versés pour les rachats d'actions rachetables		(9 377)
Total des opérations sur les actions rachetables		4 006
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables		4 562
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la fin de la période		10 344
Transactions sur actions rachetables		
Actions rachetables en circulation au début de la période		250 000
Actions rachetables émises		625 000
Actions rachetables rachetées		(425 000)
Actions rachetables en circulation à la fin de la période		450 000

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État des flux de trésorerie (non audité)

Pour la période se terminant au 30 juin 2026

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	2026
		\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations	2	556
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Gains nets) pertes nettes réalisé(e)s à la vente de placements		(927)
Variation survenue dans la (plus-value) moins-value nette latente de placements		(402)
Variation des (gains) pertes non réalisé(e)s sur devises		181
Achats de placements		(34 529)
Produit de la vente et de l'échéance de placements		26 657
Prêt sur marge à payer		4 589
Intérêts courus sur prêt sur marge		26
Charges à payer		24
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation		(3 825)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	2	
Produit de l'émission d'actions rachetables		13 383
Sommes versées au rachat d'actions rachetables		(9 377)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement		4 006
Variation des gains (pertes) non réalisé(e)s sur devises		(181)
Augmentation (diminution) nette de la période		181
Trésorerie au début de la période		-
Trésorerie à la fin de la période		-

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille de placements (non audité)**Au 30 juin 2026****(en dollars canadiens)**

	Nombre d'actions	Coût moyen \$	Juste valeur \$
Actions internationales (200,0 %)			
États-Unis (200,0 %)			
Amazon.com, Inc.	61 202	19 985 389	20 687 850
Total des placements (200,0 %)			20 687 850
Emprunt sur marge à payer et intérêts courus (-101,3 %)			(10 482 311)
Trésorerie et autres éléments d'actif net (1,3 %)			138 280
Actif net (100 %)			10 343 819

Notes propres au FNB

Objectif et stratégies de placement

Le FNB SavvyLong (2x) AMZN (le « FNB ») vise à obtenir des résultats de placement quotidiens qui tentent de correspondre, avant déduction des frais, à deux fois (2x) le rendement quotidien (en pourcentage) de l'action ordinaire de catégorie d'Amazon.com, Inc. (symbole :AMZN). Le FNB ne couvre pas son exposition au dollar américain.

Afin d'atteindre son objectif de placement, le FNB peut investir passivement la totalité ou une partie de son portefeuille dans des titres de participation, des comptes portant intérêt, des bons du Trésor et/ou d'autres instruments financiers, notamment des instruments dérivés, comme des contrats à terme, des options sur contrats à terme, des documents de contrat à terme de gré à gré, des swaps, des options sur titres et sur indices, ou une combinaison de ce qui précède.

Information générale

Nom du FNB	Symbole boursier	Monnaie de présentation	Début des opérations
FNB SavvyLong (2x) AMZN	AMZU	\$ CA	14 mai 2025

Prêt sur marge (note 2)

Le FNB a retenu les services de Marchés mondiaux CIBC inc. afin de fournir des activités de courtage principal ainsi que du financement sur marge au FNB. Au 30 juin 2026, les montants minimum et maximum empruntés pour la période se terminant le 30 juin 2026 et la période se terminant du 14 mai 2025 au 31 décembre 2025 sont présentés dans le tableau ci-dessous :

	30 juin 2026	31 décembre 2025
	Solde du prêt	Solde du prêt
	\$	\$
Maximum emprunté	11 999 390	6 646 915
Minimum emprunté	5 538 960	2 565 107

Au 30 juin 2026, le prêt sur marge à payer s'élevait à 10 417 999 \$ (5 829 382\$ au 31 décembre 2025), représentant 100,7 % de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (100,8 % au 31 décembre 2025).

Risque de change (note 5)

	30 juin 2026	31 décembre 2025
	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables
Devise	Exposition nette	Exposition nette
	\$	\$
Dollar américain	10 369 426	5 783 106
	100,2	100,0

Les données des tableaux peuvent inclure des éléments monétaires ainsi que des éléments non monétaires et des dérivés.

Dans l'hypothèse où le dollar canadien s'apprécierait ou se déprécierait de 5 % par rapport à toutes les autres devises, toutes choses étant égales par ailleurs, l'actif net et les résultats du FNB déprécieraient ou s'apprécieraient, respectivement, d'environ 518 471 \$ (289 155 \$ au 31 décembre 2025).

Risque d'effet de levier (note 5)

Le FNB mesure l'effet de levier comme étant la valeur notionnelle ou de la juste valeur, le cas échéant, sous-jacente totale des titres et (ou) des positions en instruments financiers dérivés par rapport à l'actif total détenu par le FNB. Le FNB est considéré un « organisme de placement collectif alternatif » au sens des modifications du Règlement 81-102 entrées en vigueur le 3 janvier 2019 et, aux termes de celui-ci, il est autorisé à appliquer un effet de levier à son actif : c'est-à-dire que l'exposition totale au risque sous-jacent de marché de tous les instruments dérivés détenus par le FNB, qui sont évalués quotidiennement à la valeur du marché, peut être supérieure à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie détenus par le FNB, y compris la trésorerie et les titres détenus à titre de dépôt de couverture pour financer les transactions de négociation sur instruments dérivés du FNB.

Le FNB utilisera un levier financier qui, en général, ne sera pas supérieur à 2 fois sa valeur liquidative. Dans le cas contraire, il doit en général diminuer le levier à 2 fois sa valeur liquidative dans les 10 jours ouvrables. L'effet de levier est divulgué comme ci-dessous:

Périodes closes le	Niveau minimum de l'effet de levier	Niveau maximum de l'effet de levier	Effet de levier à la clôture	Pourcentage approximatif de l'actif net
30 juin 2026	2,00:1	2,00:1	2,00:1	200 %
31 décembre 2025	2,00:1	2,00:1	2,00:1	200 %

Risque de prix (note 5)

	30 juin 2026	31 décembre 2025
	Impact sur l'actif net et les résultats	Impact sur l'actif net et les résultats
	\$	\$
Composition de l'indice de référence du FNB		
		Pourcentage de l'actif net
		%
Amazon.com, Inc.	2 068 764	1 156 342
		20,0

L'impact est présenté dans l'hypothèse où le rendement de l'indice de référence du fonds s'apprécierait ou se déprécierait de 10 %, toutes choses étant égales par ailleurs. En pratique, les résultats réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité présentée et la différence pourrait être importante. Cet impact est présenté selon une corrélation historique sur 13 mois (8 mois en 2025) entre la fluctuation du rendement du fonds et de l'indice de référence.

Risque de concentration (note 5)

Répartition par actif	Pourcentage de l'actif net aux	
	30 juin 2026	31 décembre 2025
États-Unis	200,0 %	200,0 %
Trésorerie, marché monétaire et/ou autres éléments d'actif net	(100,0)	(100,0)

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, le FNB a un objectif quotidien, correspondant actuellement à l'action ordinaire de Amazon.com, Inc. (symbole boursier AMZN), ce qui a pour effet de concentrer l'investissement du FNB dans le secteur services en ligne et commerce de détail.

Tableau de la juste valeur des instruments financiers (note 5)

30 juin 2026	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actions ordinaires	20 687 850	-	-	20 687 850
Total des placements	20 687 850	-	-	20 687 850

Au cours de la période terminée le 30 juin 2026, il n'y a eu aucun transfert significatif de titres entre les niveaux 1, 2 et 3.

31 décembre 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actions ordinaires	11 563 638	-	-	11 563 638
Total des placements	11 563 638	-	-	11 563 638

Au cours de la période terminée le 31 décembre 2025, il n'y a eu aucun transfert significatif de titres entre les niveaux 1, 2 et 3.

Risque de volatilité (note 5)

Fourchette de la volatilité de la cible quotidienne	FNB d'action individuelle double
10 %	(1,0) %
25 %	(6,0) %
50 %	(22,1) %
75 %	(43,3) %
100 %	(63,8) %
125 %	(79,2) %

Le FNB ne cherche pas à atteindre son objectif de placement au cours d'une période de plus d'un jour, puisqu'il est rééquilibré chaque jour afin de veiller à ce que le risque de l'investisseur soit limité à son capital investi dans le FNB. En raison de la capitalisation des rendements quotidiens et du rééquilibrage quotidien, les rendements du FNB pour toute période de plus d'un jour ne fluctueront probablement pas dans la même proportion et, possiblement, dans le même sens que le rendement ou l'inverse du rendement, selon le cas, de l'action ordinaire correspondante au cours de la même période. Cet effet s'accroît lorsque la volatilité des rendements quotidiens de l'action ordinaire correspondante augmente et/ou lorsque la période se prolonge.

Le rééquilibrage quotidien nuira au rendement du FNB si le rendement quotidien (en pourcentage) de l'action ordinaire correspondante est volatil. Par exemple, le FNB devrait perdre 6 % (comme le montre le tableau ci-dessus) si son action ordinaire correspondante n'a offert aucun rendement sur une période d'un an et a connu une volatilité annualisée de 25 %. Si une action ordinaire correspondante n'a généré aucun rendement sur une période d'un an et a connu une volatilité annualisée de 50 %, la perte hypothétique sur une période d'un an pour un FNB s'élève à 22,1 % (comme le montre le tableau ci-dessus).

Les hypothèses utilisées dans le tableau comprennent ce qui suit : a) exclusion des charges du FNB; b) taux d'emprunt / de prêt (pour atteindre l'effet de levier) de zéro pour cent. Si les charges du FNB étaient incluses, le rendement du FNB serait inférieur à ce qui figure dans le tableau.

Les volatilités annualisées en dollars canadiens de l'indice sous-jacent et du FNB pour les périodes closes le 30 juin 2026 et le 31 décembre 2025 se sont établies comme suit :

	Action	FNB
30 juin 2026	31,7 %	62,5 %
31 décembre 2025	30,2 %	59,6 %

Commissions de courtage et paiements indirects (note 7)

(en milliers de dollars canadiens)

Période close le	Commissions de courtage payées	Rabais de courtage sur titres gérés	Montants payés à des parties liées
	\$	\$	\$
30 juin 2026	3	-	-

Opérations entre parties liées (note 7)

Les charges à payer comprennent un montant de 25 606 \$ (1 397 \$ au 31 décembre 2025) payable au gestionnaire pour les frais de gestion et les dépenses d'exploitation. Au cours de la période close le 30 juin 2026, le gestionnaire a absorbé des dépenses d'exploitation totalisant 7 612 \$.

Pertes fiscales reportées (note 9)

(en milliers de dollars canadiens)

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	\$	\$
Pertes en capital nettes	-	-
Pertes autres qu'en capital	13 904	-
Date d'échéance	2045	2044

FNB SavvyLong (2x) GOOGL

(« ALPU »)

États financiers intermédiaires

États de la situation financière (non audités)
Au 30 juin 2026 et 31 décembre 2025
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Note	2026	2025
		\$	\$
Actifs			
Placements	5	20 124	13 177
Produit de la vente de placements à recevoir	2	23	57
Total des actifs		20 147	13 234
Passifs			
Prêt sur marge à payer	2	9 781	6 576
Intérêts courus sur prêt sur marge	2	57	47
Placements à payer	2	225	21
Charges à payer	7	22	2
Total des passifs		10 085	6 646
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	2,6	10 062	6 588
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action	2	20,12	65,88

Approuvés au nom du conseil d'administration de LongPoint Asset Management Inc.
Steven J. Hawkins
Chef de la direction
Paul Glavine
Administrateur
Donald Kirkwood
Administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État du résultat global (de la perte globale) (non audité)
Pour la période se terminant au 30 juin 2026
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Note	2026
		\$
Revenus	2	
Revenus de dividendes		17
Variations de la juste valeur		
Gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s à la vente de placements		2 521
Gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s sur devises		(83)
Variation survenue dans la plus-value (moins-value) nette latente de placements		(986)
Variation des gains (pertes) non réalisé(e)s sur devises		(188)
Total des revenus (pertes)		1 281
Charges	7	
Frais de gestion		60
Intérêts courus sur prêt sur marge		264
Rémunération des membres du comité d'examen indépendant		-
Honoraires d'audit		6
Autres charges d'exploitation		52
Honoraires payés par le gestionnaire		(19)
Retenues d'impôts	2	2
Coûts de transactions		1
Total des charges		366
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations	2	915
Nombre d'actions moyen	2	340 884
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par actions provenant des opérations	2	2,68

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (non audité)
Pour la période se terminant au 30 juin 2026
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Note	2026
	\$
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables au début de la période	6 588
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations	915
Opérations sur les actions rachetables	
Produit tiré de l'émission d'actions rachetables	10 044
Produit tiré du réinvestissement des distributions d'actions rachetables	-
Montants versés pour les rachats d'actions rachetables	(7 485)
Total des opérations sur les actions rachetables	2 559
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	3 474
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la fin de la période	10 062
Transactions sur actions rachetables	
Actions rachetables en circulation au début de la période	100 000
Actions rachetables émises	800 000
Actions rachetables rachetées	(400 000)
Actions rachetables en circulation à la fin de la période	500 000

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État des flux de trésorerie (non audité)

Pour la période se terminant au 30 juin 2026

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	2026
		\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations	2	915
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Gains nets) pertes nettes réalisé(e)s à la vente de placements		(2 521)
Variation survenue dans la (plus-value) moins-value nette latente de placements		986
Variation des (gains) pertes non réalisé(e)s sur devises		188
Achats de placements		(22 807)
Produit de la vente et de l'échéance de placements		17 633
Prêt sur marge à payer		3 205
Intérêts courus sur prêt sur marge		10
Charges à payer		20
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation		(2 371)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	2	
Produit de l'émission d'actions rachetables		10 044
Sommes versées au rachat d'actions rachetables		(7 485)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement		2 559
Variation des gains (pertes) non réalisé(e)s sur devises		(188)
Augmentation (diminution) nette de la période		188
Trésorerie au début de la période		-
Trésorerie à la fin de la période		-
Inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Dividendes reçus déduction faite des retenues d'impôts		15

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille de placements (non audité)**Au 30 juin 2026****(en dollars canadiens)**

	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Coût moyen</u> \$	<u>Juste valeur</u> \$
Actions internationales (200,0 %)			
États-Unis (200,0 %)			
Alphabet Inc., actions ordinaires de catégorie A	39 705	<u>18 515 320</u>	<u>20 124 082</u>
 Total des placements (200,0 %)			<u>20 124 082</u>
 Emprunt sur marge à payer et intérêts courus (-97,8 %)			<u>(9 837 810)</u>
 Trésorerie et autres éléments d'actif net (-2,2 %)			<u>(224 294)</u>
 Actif net (100 %)			<u>10 061 978</u>

Notes propres au FNB

Objectif et stratégies de placement

Le FNB SavvyLong (2x) GOOGL (le « FNB ») vise à obtenir des résultats de placement quotidiens qui tentent de correspondre, avant déduction des frais, à deux fois (2x) le rendement quotidien (en pourcentage) de l'action ordinaire de catégorie A d'Alphabet Inc. (symbole : GOOGL). Le FNB ne couvre pas son exposition au dollar américain.

Afin d'atteindre son objectif de placement, le FNB peut investir passivement la totalité ou une partie de son portefeuille dans des titres de participation, des comptes portant intérêt, des bons du Trésor et/ou d'autres instruments financiers, notamment des instruments dérivés, comme des contrats à terme, des options sur contrats à terme, des documents de contrat à terme de gré à gré, des swaps, des options sur titres et sur indices, ou une combinaison de ce qui précède.

Information générale

Nom du FNB	Symbole boursier	Monnaie de présentation	Début des opérations
FNB SavvyLong (2x) GOOGL	ALPU	\$ CA	14 mai 2025

Prêt sur marge (note 2)

Le FNB a retenu les services de Marchés mondiaux CIBC inc afin de fournir des activités de courtage principal ainsi que du financement sur marge au FNB. Au 30 juin 2026, les montants minimum et maximum empruntés pour la période se terminant le 30 juin 2026 et la période se terminant du 14 mai 2025 au 31 décembre 2025 sont présentés dans le tableau ci-dessous :

	30 juin 2026	31 décembre 2025
	Solde du prêt	Solde du prêt
	\$	\$
Maximum emprunté	10 615 253	8 808 545
Minimum emprunté	4 549 565	2 510 654

Au 30 juin 2026, le prêt sur marge à payer s'élevait à 9 780 877 \$ (6 576 145\$ au 31 décembre 2025), représentant 97,2 % de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (99,8 % au 31 décembre 2025).

Risque de change (note 5)

	30 juin 2026	31 décembre 2025
	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables
Devise	Exposition nette	Exposition nette
	\$	\$
Dollar américain	10 084 452	6 590 282
	%	%
	100,2	100,0

Les données des tableaux peuvent inclure des éléments monétaires ainsi que des éléments non monétaires et des dérivés.

Dans l'hypothèse où le dollar canadien s'apprécierait ou se déprécierait de 5 % par rapport à toutes les autres devises, toutes choses étant égales par ailleurs, l'actif net et les résultats du FNB déprécieraient ou s'apprécieraient, respectivement, d'environ 504 223 \$ (329 514 \$ au 31 décembre 2025).

Risque d'effet de levier (note 5)

Le FNB mesure l'effet de levier comme étant la valeur notionnelle ou de la juste valeur, le cas échéant, sous-jacente totale des titres et (ou) des positions en instruments financiers dérivés par rapport à l'actif total détenu par le FNB. Le FNB est considéré un « organisme de placement collectif alternatif » au sens des modifications du Règlement 81-102 entrées en vigueur le 3 janvier 2019 et, aux termes de celui-ci, il est autorisé à appliquer un effet de levier à son actif : c'est-à-dire que l'exposition totale au risque sous-jacent de marché de tous les instruments dérivés détenus par le FNB, qui sont évalués quotidiennement à la valeur du marché, peut être supérieure à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie détenus par le FNB, y compris la trésorerie et les titres détenus à titre de dépôt de couverture pour financer les transactions de négociation sur instruments dérivés du FNB.

Le FNB utilisera un levier financier qui, en général, ne sera pas supérieur à 2 fois sa valeur liquidative. Dans le cas contraire, il doit en général diminuer le levier à 2 fois sa valeur liquidative dans les 10 jours ouvrables. L'effet de levier est divulgué comme ci-dessous :

Périodes closes le	Niveau minimum de l'effet de levier	Niveau maximum de l'effet de levier	Effet de levier à la clôture	Pourcentage approximatif de l'actif net
30 juin 2026	2,00:1	2,00:1	2,00:1	200 %
31 décembre 2025	2,00:1	2,00:1	2,00:1	200 %

Risque de prix (note 5)

	30 juin 2026	31 décembre 2025
	Impact sur l'actif net et les résultats	Impact sur l'actif net et les résultats
	\$	\$
Composition de l'indice de référence du FNB		
	%	%
Alphabet Inc., actions ordinaires de catégorie A	2 012 396	1 317 669
	20,0	20,0

L'impact est présenté dans l'hypothèse où le rendement de l'indice de référence du fonds s'apprécierait ou se déprécierait de 10 %, toutes choses étant égales par ailleurs. En pratique, les résultats réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité présentée et la différence pourrait être importante. Cet impact est présenté selon une corrélation historique sur 13 mois (8 mois en 2025) entre la fluctuation du rendement du fonds et de l'indice de référence.

Risque de concentration (note 5)

Répartition par actif	Pourcentage de l'actif net aux	
	30 juin 2026	31 décembre 2025
États-Unis	200,0 %	200,0 %
Trésorerie, marché monétaire et/ou autres éléments d'actif net	(100,0)	(100,0)

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, le FNB a un objectif quotidien, correspondant actuellement à l'action ordinaire d'Alphabet Inc., catégorie A (symbole boursier GOOGL), ce qui a pour effet de concentrer l'investissement du FNB dans le secteur médias sociaux et programmation.

Tableau de la juste valeur des instruments financiers (note 5)

30 juin 2026	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actions ordinaires	20 124 082	-	-	20 124 082
Total des placements	20 124 082	-	-	20 124 082

Au cours de la période terminée le 30 juin 2026, il n'y a eu aucun transfert significatif de titres entre les niveaux 1, 2 et 3.

31 décembre 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actions ordinaires	13 176 941	-	-	13 176 941
Total des placements	13 176 941	-	-	13 176 941

Au cours de la période terminée le 31 décembre 2025, il n'y a eu aucun transfert significatif de titres entre les niveaux 1, 2 et 3.

Risque de volatilité (note 5)

Fourchette de la volatilité de la cible quotidienne	FNB d'action individuelle double
10 %	(1,0) %
25 %	(6,0) %
50 %	(22,1) %
75 %	(43,3) %
100 %	(63,8) %
125 %	(79,2) %

Le FNB ne cherche pas à atteindre son objectif de placement au cours d'une période de plus d'un jour, puisqu'il est rééquilibré chaque jour afin de veiller à ce que le risque de l'investisseur soit limité à son capital investi dans le FNB. En raison de la capitalisation des rendements quotidiens et du rééquilibrage quotidien, les rendements du FNB pour toute période de plus d'un jour ne fluctueront probablement pas dans la même proportion et, possiblement, dans le même sens que le rendement ou l'inverse du rendement, selon le cas, de l'action ordinaire correspondante au cours de la même période. Cet effet s'accroît lorsque la volatilité des rendements quotidiens de l'action ordinaire correspondante augmente et/ou lorsque la période se prolonge.

Le rééquilibrage quotidien nuira au rendement du FNB si le rendement quotidien (en pourcentage) de l'action ordinaire correspondante est volatil. Par exemple, le FNB devrait perdre 6 % (comme le montre le tableau ci-dessus) si son action ordinaire correspondante n'a offert aucun rendement sur une période d'un an et a connu une volatilité annualisée de 25 %. Si une action ordinaire correspondante n'a généré aucun rendement sur une période d'un an et a connu une volatilité annualisée de 50 %, la perte hypothétique sur une période d'un an pour un FNB s'élève à 22,1 % (comme le montre le tableau ci-dessus).

Les hypothèses utilisées dans le tableau comprennent ce qui suit : a) exclusion des charges du FNB; b) taux d'emprunt / de prêt (pour atteindre l'effet de levier) de zéro pour cent. Si les charges du FNB étaient incluses, le rendement du FNB serait inférieur à ce qui figure dans le tableau.

Les volatilités annualisées en dollars canadiens de l'indice sous-jacent et du FNB pour les périodes closes le 30 juin 2026 et le 31 décembre 2025 se sont établies comme suit :

	Action	FNB
30 juin 2026	31,6 %	61,6 %
	Action	FNB
31 décembre 2025	28,3 %	56,4 %

Commissions de courtage et paiements indirects (note 7)

(en milliers de dollars canadiens)

Période close le	Commissions de courtage payées	Rabais de courtage sur titres gérés	Montants payés à des parties liées
	\$	\$	\$
30 juin 2026	1	-	-

Opérations entre parties liées (note 7)

Les charges à payer comprennent un montant de 22 475 \$ (1 935 \$ au 31 décembre 2025) payable au gestionnaire pour les frais de gestion et les dépenses d'exploitation. Au cours de la période close le 30 juin 2026, le gestionnaire a absorbé des dépenses d'exploitation totalisant 19 022 \$.

Pertes fiscales reportées (note 9)

(en milliers de dollars canadiens)

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	\$	\$
Pertes en capital nettes	-	-
Pertes autres qu'en capital	13 904	-
Date d'échéance	2045	2044

FNB SavvyLong (2x) MSFT (« MSFU »)

États financiers intermédiaires

États de la situation financière (non audités)

Au 30 juin 2026 et 31 décembre 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Note	2026 \$	2025 \$
Actifs			
Placements	5	36 388	9 410
Produit de la vente de placements à recevoir	2	8	74
Charges payées d'avance	7	-	14
Total des actifs		36 396	9 498
Passifs			
Prêt sur marge à payer	2	17 627	4 767
Intérêts courus sur prêt sur marge	2	106	26
Placements à payer	2	427	-
Charges à payer	7	42	-
Total des passifs		18 202	4 793
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	2	18 194	4 705
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action	2	11,55	20,91

Approuvés au nom du conseil d'administration de LongPoint Asset Management Inc.

Steven J. Hawkins

Chef de la direction

Paul Glavine

Administrateur

Donald Kirkwood

Administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État du résultat global (de la perte globale) (non audité)
Pour la période se terminant au 30 juin 2026
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Note	2026
Revenus		\$
	2	
Revenus de dividendes		88
Variations de la juste valeur		
Gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s à la vente de placements		(685)
Gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s sur devises		(140)
Variation survenue dans la plus-value (moins-value) nette latente de placements		(1 982)
Variation des gains (pertes) non réalisé(e)s sur devises		(465)
Total des revenus (pertes)		(3 184)
Charges	7	
Frais de gestion		83
Intérêts courus sur prêt sur marge		369
Honoraires du comité d'examen indépendant		1
Honoraires d'audit		6
Autres charges d'exploitation		51
Honoraires payés par le gestionnaire		-
Retenues d'impôts	2	10
Coûts de transactions		2
Total des charges		522
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations	2	(3 706)
Nombre d'actions moyen	2	718 232
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par actions provenant des opérations	2	(5,16)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (non audité)
Pour la période se terminant au 30 juin 2026
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Note	2026
		\$
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables au début de la période		4 705
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations		(3 706)
Opérations sur les actions rachetables	6	
Produit tiré de l'émission d'actions rachetables		27 129
Produit tiré du réinvestissement des distributions d'actions rachetables		-
Montants versés pour les rachats d'actions rachetables		(9 934)
Total des opérations sur les actions rachetables		17 195
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables		13 489
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la fin de la période		18 194
Transactions sur actions rachetables		
Actions rachetables en circulation au début de la période		225 000
Actions rachetables émises		2 000 000
Actions rachetables rachetées		(650 000)
Actions rachetables en circulation à la fin de la période		1 575 000

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État des flux de trésorerie (non audité)

Pour la période se terminant au 30 juin 2026

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	2026
		\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations	2	(3 706)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Gains nets) pertes nettes réalisé(e)s à la vente de placements		685
Variation survenue dans la (plus-value) moins-value nette latente de placements		1 982
Variation des (gains) pertes non réalisé(e)s sur devises		465
Achats de placements		(57 386)
Produit de la vente et de l'échéance de placements		28 234
Prêt sur marge à payer		12 860
Intérêts courus sur prêt sur marge		80
Charges à payer		42
Charges payées d'avance		14
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation		(16 730)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	2	
Produit de l'émission d'actions rachetables		27 129
Sommes versées au rachat d'actions rachetables		(9 934)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement		17 195
Variation des gains (pertes) non réalisé(e)s sur devises		(465)
Augmentation (diminution) nette de la période		465
Trésorerie au début de la période		-
Trésorerie à la fin de la période		-
Inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Dividendes reçus déduction faite des retenues d'impôts		78

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille de placements (non audité)
Au 30 juin 2026
(en dollars canadiens)

	Nombre d'actions	Coût moyen \$	Juste valeur \$
Actions internationales (200,0 %)			
États-Unis (200,0 %)			
Microsoft Corporation	68 781	38 509 963	36 387 598
 Total des placements (200,0 %)			36 387 598
 Emprunt sur marge à payer et intérêts courus (-97,5 %)			(17 733 303)
 Trésorerie et autres éléments d'actif net (-2,5 %)			(460 433)
 Actif net (100 %)			18 193 862

Notes propres au FNB

Objectif et stratégies de placement

Le FNB SavvyLong (2x) MSFT (le « FNB ») vise à obtenir des résultats de placement quotidiens qui tentent de correspondre, avant déduction des frais, à deux fois (2x) le rendement quotidien (en pourcentage) de l'action ordinaire de Microsoft Corporation (symbole : MSFT). Le FNB ne couvre pas son exposition au dollar américain.

Afin d'atteindre son objectif de placement, le FNB peut investir passivement la totalité ou une partie de son portefeuille dans des titres de participation, des comptes portant intérêt, des bons du Trésor et/ou d'autres instruments financiers, notamment des instruments dérivés, comme des contrats à terme, des options sur contrats à terme, des documents de contrat à terme de gré à gré, des swaps, des options sur titres et sur indices, ou une combinaison de ce qui précède.

Information générale

Nom du FNB	Symbole boursier	Monnaie de présentation	Début des opérations
FNB SavvyLong (2x) MSFT	MSFU	\$ CA	14 mai 2025

Prêt sur marge (note 2)

Le FNB a retenu les services de Marchés mondiaux CIBC inc. afin de fournir des activités de courtage principal ainsi que du financement sur marge au FNB. Au 30 juin 2026, les montants minimum et maximum empruntés pour la période se terminant le 30 juin 2026 et la période se terminant du 14 mai 2025 au 31 décembre 2025 sont présentés dans le tableau ci-dessous :

	30 juin 2026	31 décembre 2025
	Solde du prêt	Solde du prêt
	\$	\$
Maximum emprunté	17 924 402	4 906 206
Minimum emprunté	1 427 783	2 060 154

Au 30 juin 2026, le prêt sur marge à payer s'élevait à 17 627 335 \$ (4 766 750\$ au 31 décembre 2025), représentant 96,9 % de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (101,3 % au 31 décembre 2025).

Risque de change (note 5)

	30 juin 2026	31 décembre 2025
	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables
Devise	Exposition nette	Exposition nette
	\$	\$
Dollar américain	18 236 173	4 690 578
	%	%
	100,2	99,7

Les données des tableaux peuvent inclure des éléments monétaires ainsi que des éléments non monétaires et des dérivés.

Dans l'hypothèse où le dollar canadien s'apprécierait ou se déprécierait de 5 % par rapport à toutes les autres devises, toutes choses étant égales par ailleurs, l'actif net et les résultats du FNB déprécieraient ou s'apprécieraient, respectivement, d'environ 911 809 \$ (234 529 \$ au 31 décembre 2025).

Risque d'effet de levier (note 5)

Le FNB mesure l'effet de levier comme étant la valeur notionnelle ou de la juste valeur, le cas échéant, sous-jacente totale des titres et (ou) des positions en instruments financiers dérivés par rapport à l'actif total détenu par le FNB. Le FNB est considéré un « organisme de placement collectif alternatif » au sens des modifications du Règlement 81-102 entrées en vigueur le 3 janvier 2019 et, aux termes de celui-ci, il est autorisé à appliquer un effet de levier à son actif : c'est-à-dire que l'exposition totale au risque sous-jacent de marché de tous les instruments dérivés détenus par le FNB, qui sont évalués quotidiennement à la valeur du marché, peut être supérieure à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie détenus par le FNB, y compris la trésorerie et les titres détenus à titre de dépôt de couverture pour financer les transactions de négociation sur instruments dérivés du FNB.

Le FNB utilisera un levier financier qui, en général, ne sera pas supérieur à 2 fois sa valeur liquidative. Dans le cas contraire, il doit en général diminuer le levier à 2 fois sa valeur liquidative dans les 10 jours ouvrables. L'effet de levier est divulgué comme ci-dessous :

Périodes closes le	Niveau minimum de l'effet de levier	Niveau maximum de l'effet de levier	Effet de levier à la clôture	Pourcentage approximatif de l'actif net
30 juin 2026	2,00:1	2,00:1	2,00:1	200 %
31 décembre 2025	2,00:1	2,00:1	2,00:1	200 %

Risque de prix (note 5)

	30 juin 2026	31 décembre 2025
	Impact sur l'actif net et les résultats	Impact sur l'actif net et les résultats
	\$	\$
Composition de l'indice de référence du FNB		
	%	%
Microsoft Corporation	3 638 772	940 957
	20,0	20,0

L'impact est présenté dans l'hypothèse où le rendement de l'indice de référence du fonds s'apprécierait ou se déprécierait de 10 %, toutes choses étant égales par ailleurs. En pratique, les résultats réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité présentée et la différence pourrait être importante. Cet impact est présenté selon une corrélation historique sur 13 mois (8 mois en 2025) entre la fluctuation du rendement du fonds et de l'indice de référence.

Risque de concentration (note 5)

Répartition par actif	Pourcentage de l'actif net aux	
	30 juin 2026	31 décembre 2025
	%	%
États-Unis	200,0	200,0
Trésorerie, marché monétaire et/ou autres éléments d'actif net	(100,0)	(100,0)

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, le FNB a un objectif quotidien, correspondant actuellement à l'action ordinaire de Microsoft Corporation (symbole boursier MSFT), ce qui a pour effet de concentrer l'investissement du FNB dans le secteur technologies de l'information.

Tableau de la juste valeur des instruments financiers (note 5)

30 juin 2026	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actions ordinaires	36 387 598	-	-	36 387 598
Total des placements	36 387 598	-	-	36 387 598

Au cours de la période terminée le 30 juin 2026, il n'y a eu aucun transfert significatif de titres entre les niveaux 1, 2 et 3.

31 décembre 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actions ordinaires	9 409 924	-	-	9 409 924
Total des placements	9 409 924	-	-	9 409 924

Au cours de la période terminée le 31 décembre 2025, il n'y a eu aucun transfert significatif de titres entre les niveaux 1, 2 et 3.

Risque de volatilité (note 5)

Fourchette de la volatilité de la cible quotidienne	FNB d'action individuelle double
10 %	(1,0) %
25 %	(6,0) %
50 %	(22,1) %
75 %	(43,3) %
100 %	(63,8) %
125 %	(79,2) %

Le FNB ne cherche pas à atteindre son objectif de placement au cours d'une période de plus d'un jour, puisqu'il est rééquilibré chaque jour afin de veiller à ce que le risque de l'investisseur soit limité à son capital investi dans le FNB. En raison de la capitalisation des rendements quotidiens et du rééquilibrage quotidien, les rendements du FNB pour toute période de plus d'un jour ne fluctueront probablement pas dans la même proportion et, possiblement, dans le même sens que le rendement ou l'inverse du rendement, selon le cas, de l'action ordinaire correspondante au cours de la même période. Cet effet s'accroît lorsque la volatilité des rendements quotidiens de l'action ordinaire correspondante augmente et/ou lorsque la période se prolonge.

Le rééquilibrage quotidien nuira au rendement du FNB si le rendement quotidien (en pourcentage) de l'action ordinaire correspondante est volatil. Par exemple, le FNB devrait perdre 6 % (comme le montre le tableau ci-dessus) si son action ordinaire correspondante n'a offert aucun rendement sur une période d'un an et a connu une volatilité annualisée de 25 %. Si une action ordinaire correspondante n'a généré aucun rendement sur une période d'un an et a connu une volatilité annualisée de 50 %, la perte hypothétique sur une période d'un an pour un FNB s'élève à 22,1 % (comme le montre le tableau ci-dessus).

Les hypothèses utilisées dans le tableau comprennent ce qui suit : a) exclusion des charges du FNB; b) taux d'emprunt / de prêt (pour atteindre l'effet de levier) de zéro pour cent. Si les charges du FNB étaient incluses, le rendement du FNB serait inférieur à ce qui figure dans le tableau.

Les volatilités annualisées en dollars canadiens de l'indice sous-jacent et du FNB pour les périodes closes le 30 juin 2026 et le 31 décembre 2025 se sont établies comme suit :

	Action	FNB
30 juin 2026	34,1 %	67,0 %
	Action	FNB
31 décembre 2025	16,9 %	33,5 %

Commissions de courtage et paiements indirects (note 7)

(en milliers de dollars canadiens)

Période close le	Commissions de courtage payées	Rabais de courtage sur titres gérés	Montants payés à des parties liées
	\$	\$	\$
30 juin 2026	2	-	-

Opérations entre parties liées (note 7)

Les charges à payer comprennent un montant de 42 311 \$ (14 210 \$ au 31 décembre 2025) payable au gestionnaire pour les frais de gestion et les dépenses d'exploitation. Au cours de la période close le 30 juin 2026, le gestionnaire a absorbé des dépenses d'exploitation totalisant 0 \$.

Pertes fiscales reportées (note 9)
(en milliers de dollars canadiens)

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	\$	\$
Pertes en capital nettes	-	-
Pertes autres qu'en capital	13 904	-
Date d'échéance	2045	2044

FNB SavvyLong (2x) NVDA (« NVDU »)

États financiers intermédiaires

États de la situation financière (non audités)

Au 30 juin 2026 et 31 décembre 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Note	2026 \$	2025 \$
Actifs			
Placements	5	31 901	22 290
Produit de la vente de placements à recevoir	2	-	129
Charges payées d'avance	7	-	2
Total des actifs		31 901	22 421
Passifs			
Prêt sur marge à payer	2	15 003	11 214
Intérêts courus sur prêt sur marge	2	115	62
Placements à payer	2	788	-
Charges à payer	7	45	-
Total des passifs		15 951	11 276
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	2	15 950	11 145
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action	2	33,58	31,84

Approuvés au nom du conseil d'administration de LongPoint Asset Management Inc.

Steven J. Hawkins

Chef de la direction

Paul Glavine

Administrateur

Donald Kirkwood

Administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État du résultat global (de la perte globale) (non audité)
Pour la période se terminant au 30 juin 2026
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Note	\$
Revenus	2	
Revenus de dividendes		50
Variations de la juste valeur		
Gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s à la vente de placements		2 518
Gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s sur devises		(215)
Variation survenue dans la plus-value (moins-value) nette latente de placements		(1 087)
Variation des gains (pertes) non réalisé(e)s sur devises		(412)
Total des revenus (pertes)		854
Charges	7	
Frais de gestion		113
Intérêts courus sur prêt sur marge		499
Honoraires du comité d'examen indépendant		1
Honoraires d'audit		6
Autres charges d'exploitation		68
Honoraires payés par le gestionnaire		-
Retenues d'impôts	2	7
Coûts de transactions		6
Total des charges		700
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations	2	154
Nombre d'actions moyen	2	397 652
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par actions provenant des opérations	2	0.39

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (non audité)
Pour la période se terminant au 30 juin 2026
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Note	2026
	\$
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables au début de la période	11 145
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations	154
Opérations sur les actions rachetables	
Produit tiré de l'émission d'actions rachetables	25 016
Produit tiré du réinvestissement des distributions d'actions rachetables	-
Montants versés pour les rachats d'actions rachetables	(20 365)
Total des opérations sur les actions rachetables	4 651
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	4 805
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la fin de la période	15 950
Transactions sur actions rachetables	
Actions rachetables en circulation au début de la période	350 000
Actions rachetables émises	750 000
Actions rachetables rachetées	(625 000)
Actions rachetables en circulation à la fin de la période	475 000

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État des flux de trésorerie (non audité)

Pour la période se terminant au 30 juin 2026

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	2026
		\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations	2	154
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Gains nets) pertes nettes réalisé(e)s à la vente de placements		(2 518)
Variation survenue dans la (plus-value) moins-value nette latente de placements		1 087
Variation des (gains) pertes non réalisé(e)s sur devises		412
Achats de placements		(67 937)
Produit de la vente et de l'échéance de placements		60 674
Prêt sur marge à payer		3 789
Intérêts courus sur prêt sur marge		53
Charges à payer		45
Charges payées d'avance		2
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation		(4 239)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	2	
Produit de l'émission d'actions rachetables		25 016
Sommes versées au rachat d'actions rachetables		(20 365)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement		4 651
Variation des gains (pertes) non réalisé(e)s sur devises		(412)
Augmentation (diminution) nette de la période		412
Trésorerie au début de la période		-
Trésorerie à la fin de la période		-
Inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Dividendes reçus déduction faite des retenues d'impôts		43

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille de placements (non audité)

Au 30 juin 2026

(en dollars canadiens)

	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Coût moyen \$</u>	<u>Juste valeur \$</u>
Actions internationales (200,0 %)			
États-Unis (200,0 %)			
NVIDIA Corporation	112 415	31 726 871	31 900 863
 Total des placements (200,0 %)			<u>31 900 863</u>
 Emprunt sur marge à payer et intérêts courus (-94,8 %)			<u>(15 118 429)</u>
 Trésorerie et autres éléments d'actif net (-5,2 %)			<u>(832 365)</u>
 Actif net (100 %)			<u>15 950 069</u>

Notes propres au FNB

Objectif et stratégies de placement

Le FNB SavvyLong (2x) NVDA (le « FNB ») vise à obtenir des résultats de placement quotidiens qui tentent de correspondre, avant déduction des frais, à deux fois (2x) le rendement quotidien (en pourcentage) de l'action ordinaire de NVIDIA Corporation (symbole : NVDA). Le FNB ne couvre pas son exposition au dollar américain.

Afin d'atteindre son objectif de placement, le FNB peut investir passivement la totalité ou une partie de son portefeuille dans des titres de participation, des comptes portant intérêt, des bons du Trésor et/ou d'autres instruments financiers, notamment des instruments dérivés, comme des contrats à terme, des options sur contrats à terme, des documents de contrat à terme de gré à gré, des swaps, des options sur titres et sur indices, ou une combinaison de ce qui précède.

Information générale

Nom du FNB	Symbole boursier	Monnaie de présentation	Début des opérations
FNB SavvyLong (2x) NVDA	NVDU	\$ CA	14 mai 2025

Prêt sur marge (note 2)

Le FNB a retenu les services de Marchés mondiaux CIBC inc. afin de fournir des activités de courtage principal ainsi que du financement sur marge au FNB. Au 30 juin 2026, les montants minimum et maximum empruntés pour la période se terminant le 30 juin 2026 et la période se terminant du 14 mai 2025 au 31 décembre 2025 sont présentés dans le tableau ci-dessous :

	30 juin 2026	31 décembre 2025
	Solde du prêt	Solde du prêt
	\$	\$
Maximum emprunté	22 128 046	11 214 050
Minimum emprunté	9 067 024	2 519 734

Au 30 juin 2026, le prêt sur marge à payer s'élevait à 15 003 753 \$ (11 214 050 \$ au 31 décembre 2025), représentant 94,1 % de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (100,6 % au 31 décembre 2025).

Risque de change (note 5)

	30 juin 2026	31 décembre 2025
	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables
Devise	Exposition nette	Exposition nette
	\$	\$
Dollar américain	15 994 804	11 142 551
	100,3	100,0

Les données des tableaux peuvent inclure des éléments monétaires ainsi que des éléments non monétaires et des dérivés.

Dans l'hypothèse où le dollar canadien s'apprécierait ou se déprécierait de 5 % par rapport à toutes les autres devises, toutes choses étant égales par ailleurs, l'actif net et les résultats du FNB déprécieraient ou s'apprécieraient, respectivement, d'environ 799 740 \$ (557 128 \$ au 31 décembre 2025).

Risque d'effet de levier (note 5)

Le FNB mesure l'effet de levier comme étant la valeur notionnelle ou de la juste valeur, le cas échéant, sous-jacente totale des titres et (ou) des positions en instruments financiers dérivés par rapport à l'actif total détenu par le FNB. Le FNB est considéré un « organisme de placement collectif alternatif » au sens des modifications du Règlement 81-102 entrées en vigueur le 3 janvier 2019 et, aux termes de celui-ci, il est autorisé à appliquer un effet de levier à son actif : c'est-à-dire que l'exposition totale au risque sous-jacent de marché de tous les instruments dérivés détenus par le FNB, qui sont évalués quotidiennement à la valeur du marché, peut être supérieure à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie détenus par le FNB, y compris la trésorerie et les titres détenus à titre de dépôt de couverture pour financer les transactions de négociation sur instruments dérivés du FNB.

Le FNB utilisera un levier financier qui, en général, ne sera pas supérieur à 2 fois sa valeur liquidative. Dans le cas contraire, il doit en général diminuer le levier à 2 fois sa valeur liquidative dans les 10 jours ouvrables. L'effet de levier est divulgué comme ci-dessous :

Périodes closes le	Niveau minimum de l'effet de levier	Niveau maximum de l'effet de levier	Effet de levier à la clôture	Pourcentage approximatif de l'actif net
30 juin 2026	2,00:1	2,00:1	2,00:1	200 %
31 décembre 2025	2,00:1	2,00:1	2,00:1	200 %

Risque de prix (note 5)

	30 juin 2026	31 décembre 2025
	Impact sur l'actif net et les résultats	Impact sur l'actif net et les résultats
	\$	\$
NVIDIA Corporation	3 190 014	2 228 985
	20,0	20,0

L'impact est présenté dans l'hypothèse où le rendement de l'indice de référence du fonds s'apprécierait ou se déprécierait de 10 %, toutes choses étant égales par ailleurs. En pratique, les résultats réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité présentée et la différence pourrait être importante. Cet impact est présenté selon une corrélation historique sur 13 mois (8 mois en 2025) entre la fluctuation du rendement du fonds et de l'indice de référence.

Risque de concentration (note 5)

Répartition par actif	Pourcentage de l'actif net aux	
	30 juin 2026	31 décembre 2025
États-Unis	200,0 %	200,0 %
Trésorerie, marché monétaire et/ou autres éléments d'actif net	(100,0)	(100,0)

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, le FNB a un objectif quotidien, correspondant actuellement à l'action ordinaire de NVIDIA Corporation (symbole boursier NVDA), ce qui a pour effet de concentrer l'investissement du FNB dans le secteur semi-conducteur.

Tableau de la juste valeur des instruments financiers (note 5)

30 juin 2026	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actions ordinaires	31 900 863	-	-	31 900 863
Total des placements	31 900 863	-	-	31 900 863

Au cours de la période terminée le 30 juin 2026, il n'y a eu aucun transfert significatif de titres entre les niveaux 1, 2 et 3.

31 décembre 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actions ordinaires	22 289 764	-	-	22 289 764
Total des placements	22 289 764	-	-	22 289 764

Au cours de la période terminée le 31 décembre 2025, il n'y a eu aucun transfert significatif de titres entre les niveaux 1, 2 et 3.

Risque de volatilité (note 5)

Fourchette de la volatilité de la cible quotidienne	FNB d'action individuelle double
10 %	(1,0) %
25 %	(6,0) %
50 %	(22,1) %
75 %	(43,3) %
100 %	(63,8) %
125 %	(79,2) %

Le FNB ne cherche pas à atteindre son objectif de placement au cours d'une période de plus d'un jour, puisqu'il est rééquilibré chaque jour afin de veiller à ce que le risque de l'investisseur soit limité à son capital investi dans le FNB. En raison de la capitalisation des rendements quotidiens et du rééquilibrage quotidien, les rendements du FNB pour toute période de plus d'un jour ne fluctueront probablement pas dans la même proportion et, possiblement, dans le même sens que le rendement ou l'inverse du rendement, selon le cas, de l'action ordinaire correspondante au cours de la même période. Cet effet s'accroît lorsque la volatilité des rendements quotidiens de l'action ordinaire correspondante augmente et/ou lorsque la période se prolonge.

Le rééquilibrage quotidien nuira au rendement du FNB si le rendement quotidien (en pourcentage) de l'action ordinaire correspondante est volatil. Par exemple, le FNB devrait perdre 6 % (comme le montre le tableau ci-dessus) si son action ordinaire correspondante n'a offert aucun rendement sur une période d'un an et a connu une volatilité annualisée de 25 %. Si une action ordinaire correspondante n'a généré aucun rendement sur une période d'un an et a connu une volatilité annualisée de 50 %, la perte hypothétique sur une période d'un an pour un FNB s'élève à 22,1 % (comme le montre le tableau ci-dessus).

Les hypothèses utilisées dans le tableau comprennent ce qui suit : a) exclusion des charges du FNB; b) taux d'emprunt / de prêt (pour atteindre l'effet de levier) de zéro pour cent. Si les charges du FNB étaient incluses, le rendement du FNB serait inférieur à ce qui figure dans le tableau.

Les volatilités annualisées en dollars canadiens de l'indice sous-jacent et du FNB pour les périodes closes le 30 juin 2026 et le 31 décembre 2025 se sont établies comme suit :

	Action	FNB
30 juin 2026	38,3 %	75,4 %
31 décembre 2025	31,9 %	61,5 %

Commissions de courtage et paiements indirects (note 7)

(en milliers de dollars canadiens)

Période close le	Commissions de courtage payées	Rabais de courtage sur titres gérés	Montants payés à des parties liées
	\$	\$	\$
30 juin 2026	7	-	-

Opérations entre parties liées (note 7)

Les charges à payer comprennent un montant de 44 736 \$ (2 376 \$ au 31 décembre 2025) payable au gestionnaire pour les frais de gestion et les dépenses d'exploitation. Au cours de la période close le 30 juin 2026, le gestionnaire a absorbé des dépenses d'exploitation totalisant 0 \$.

Pertes fiscales reportées (note 9)

(en milliers de dollars canadiens)

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	\$	\$
Pertes en capital nettes	-	-
Pertes autres qu'en capital	13 904	-
Date d'échéance	2045	2044

FNB SavvyShort (-2x) NVDA (« NVDD »)

États financiers intermédiaires

États de la situation financière (non audités)

Au 30 juin 2026 et 31 décembre 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Note	2026 \$	2025 \$
Actifs			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2	14	50
Trésorerie détenue en garantie	2	1 576	4 811
Actifs dérivés	5	195	66
Total des actifs		1 785	4 927
Passifs			
Charges à payer	7	3	3
Passifs dérivés	5	483	493
Total des passifs		486	496
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	2	1 299	4 431
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action	2	12,99	17,72

Approuvés au nom du conseil d'administration de LongPoint Asset Management Inc.

Steven J. Hawkins

Chef de la direction

Paul Glavine

Administrateur

Donald Kirkwood

Administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État du résultat global (de la perte globale) (non audité)
Pour la période se terminant au 30 juin 2026
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Note	2026
Revenus	2	\$
Variations de la juste valeur		
Gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s à la vente de placements et dérivés		(610)
Gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s sur devises		15
Variation survenue dans la plus-value (moins-value) nette latente de placements et dérivés		186
Variation des gains (pertes) non réalisé(e)s sur devises		58
Total des revenus (pertes)		(351)
Charges	7	
Frais de gestion		16
Honoraires du comité d'examen indépendant		-
Honoraires d'audit		6
Autres charges d'exploitation		40
Honoraires payés par le gestionnaire		(36)
Total des charges		26
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations	2	(377)
Nombre d'actions moyen	2	115 331
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par actions provenant des opérations	2	(3,27)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (non audité)
Pour la période se terminant au 30 juin 2026
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Note	2026
		\$
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables au début de la période		4 431
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations		(377)
Opérations sur les actions rachetables	6	
Produit tiré de l'émission d'actions rachetables		1 409
Produit tiré du réinvestissement des distributions d'actions rachetables		-
Montants versés pour les rachats d'actions rachetables		(4 164)
Total des opérations sur les actions rachetables		(2 755)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables		(3 132)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la fin de la période		1 299
Transactions sur actions rachetables		
Actions rachetables en circulation au début de la période		250 000
Actions rachetables émises		100 000
Actions rachetables rachetées		(250 000)
Actions rachetables en circulation à la fin de la période		100 000

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État des flux de trésorerie (non audité)
Pour la période se terminant au 30 juin 2026
(en milliers de dollars canadiens)

	Note	2026
		\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations	2	(377)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Coûts de transactions inclus dans les gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s à la vente de placements et dérivés		47
Variation survenue dans la (plus-value) moins-value nette latente de placements et dérivés		(186)
Variation des (gains) pertes non réalisé(e)s sur devises		(58)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation		(574)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	2	
Produit de l'émission d'actions rachetables		1 409
Sommes versées au rachat d'actions rachetables		(4 164)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement		(2 755)
Variation des gains (pertes) non réalisé(e)s sur devises		58
Augmentation (diminution) nette de la période		(3 329)
Trésorerie au début de la période		4 861
Trésorerie à la fin de la période		1 590
Le total de la trésorerie est composé de :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie		14
Trésorerie détenue en garantie		1 576
Trésorerie à la fin de la période		1 590

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille de placements (non audité)**Au 30 juin 2026****(en dollars canadiens)**

	<u>Valeur notionnelle</u>	<u>Juste valeur</u> \$
Contrats à terme gré à gré (-22,2 %)		
Contrat à terme – Position courte (-37,2 %)		
Contrat à terme gré à gré sur NVIDIA Corporation	(3 249 586)	(482 913)
Date de paiement le 1 octobre 2027		
Contrat à terme – Position longue (15,0 %)		
Contrat à terme gré à gré sur NVIDIA Corporation	649 918	195 139
Date de paiement le 15 octobre 2027		
Total des placements (-22,2 %)		<u>(287 774)</u>
Trésorerie détenue en garantie (121,3 %)		<u>1 575 584</u>
Trésorerie et autres éléments d'actif net (0,9 %)		<u>11 057</u>
Actif net (100 %)		<u>1 298 867</u>

Notes propres au FNB

Objectif et stratégies de placement

Le FNB SavvyShort (-2x) NVDA (le « FNB ») vise à obtenir des résultats de placement quotidiens qui tentent de correspondre, avant déduction des frais, à deux fois le multiple inverse (-2x) du rendement quotidien (en pourcentage) de l'action ordinaire de NVIDIA Corporation (symbole : NVDA). Le FNB ne couvre pas son exposition au dollar américain.

Afin d'atteindre son objectif de placement, le FNB peut investir passivement la totalité ou une partie de son portefeuille dans des titres de participation, des comptes portant intérêt, des bons du Trésor et/ou d'autres instruments financiers, notamment des instruments dérivés, comme des contrats à terme, des options sur contrats à terme, des documents de contrat à terme de gré à gré, des swaps, des options sur titres et sur indices, ou une combinaison de ce qui précède.

Information générale

Nom du FNB	Symbole boursier	Monnaie de présentation	Début des opérations
FNB SavvyShort (-2x) NVDA	NVDD	\$ CA	14 mai 2025

Compensation d'instruments financiers (note 2)

Montants compensés (\$)			Montants non compensés (\$)		Incidence nette (\$)
Actifs et passifs financiers au 30 juin 2026	Actifs (passifs) bruts	Actifs (passifs) bruts compensés	Montants nets	Instruments financiers	Trésorerie donnée en garantie
Actifs dérivés	195 139	-	195 139	(195 139)	-
Passifs dérivés	(482 913)	-	(482 913)	195 139	287 774
					-
Montants compensés (\$)			Montants non compensés (\$)		Incidence nette (\$)
Actifs et passifs financiers au 31 décembre 2025	Actifs (passifs) bruts	Actifs (passifs) bruts compensés	Montants nets	Instruments financiers	Trésorerie donnée en garantie
Actifs dérivés	65 735	-	65 735	(65 735)	-
Passifs dérivés	(493 332)	-	(493 332)	65 735	427 597
					-

Risque de change (note 5)

Devise	30 juin 2026	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	31 décembre 2025	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables
	Exposition nette \$	%	Exposition nette \$	%
Dollar américain	1 301 806	100,2	4 433 906	100,1

Les données des tableaux peuvent inclure des éléments monétaires ainsi que des éléments non monétaires et des dérivés.

Dans l'hypothèse où le dollar canadien s'apprécierait ou se déprécierait de 5 % par rapport à toutes les autres devises, toutes choses étant égales par ailleurs, l'actif net et les résultats du FNB déprécieraient ou s'apprécieraient, respectivement, d'environ 65 090 \$ (221 695 \$ au 31 décembre 2025).

Risque d'effet de levier (note 5)

Le FNB mesure l'effet de levier comme étant la valeur notionnelle sous-jacente totale des titres et (ou) des positions en instruments financiers dérivés par rapport à l'actif total détenu par le FNB. Le FNB est considéré un « organisme de placement collectif alternatif » au sens des modifications du Règlement 81-102 entrées en vigueur le 3 janvier 2019 et, aux termes de celui-ci, il est autorisé à appliquer un effet de levier à son actif : c'est-à-dire que l'exposition totale au risque sous-jacent de marché de tous les instruments dérivés détenus par le FNB, qui sont évalués quotidiennement à la valeur du marché, peut être supérieure à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie détenus par le FNB, y compris la trésorerie et les titres détenus à titre de dépôt de couverture pour financer les transactions de négociation sur instruments dérivés du FNB.

Le FNB utilisera un levier financier qui, en général, ne sera pas supérieur à 2 fois sa valeur liquidative. Dans le cas contraire, il doit en général diminuer le levier à 2 fois sa valeur liquidative dans les 10 jours ouvrables. L'effet de levier est divulgué comme ci-dessous :

Périodes closes le	Niveau minimum de l'effet de levier	Niveau maximum de l'effet de levier	Effet de levier à la clôture	Pourcentage approximatif de l'actif net
30 juin 2026	2,00:1	2,00:1	2,00:1	(200) %
31 décembre 2025	2,00:1	2,00:1	2,00:1	(200) %

Risque de prix (note 5)

Composition de l'indice de référence du FNB	30 juin 2026	Pourcentage de l'actif net	31 décembre 2025	Pourcentage de l'actif net
	Impact sur l'actif net et les résultats \$	%	Impact sur l'actif net et les résultats \$	%
NVIDIA Corporation	(259 773)	(20,0)	(886 191)	(20,0)

L'impact est présenté dans l'hypothèse où le rendement de l'indice de référence du FNB s'apprécierait ou se déprécierait de 10 %, compte tenu de la corrélation historique quotidienne au cours de la période de référence, tous les autres facteurs demeurant constants. En pratique, les résultats réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité présentée et la différence pourrait être importante. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future.

Risque de crédit (note 5)

Le tableau qui suit montre l'exposition notionnelle du FNB aux contrats dérivés au 30 juin 2026, et 31 décembre 2025, tel qu'il est établi par l'exposition notionnelle nette. De plus, les notations désignées pour toute contrepartie à chaque date de clôture sont présentées, tout comme l'est l'exposition au risque de crédit d'actifs dérivés tel qu'il est présenté dans les états de la situation financière.

Au	Contrepartie ⁽¹⁾	Exposition Notionnelle	Risque de crédit	Notation attribuée par DBRS	Notation attribuée par Fitch	Notation attribuée par Moody's	Notation attribuée par S&P
30 juin 2026	CIBC	(2 599 668 \$)	195 139 \$	AAL	A+	A2	A-
Au	Contrepartie ⁽¹⁾	Exposition Notionnelle	Risque de crédit	Notation attribuée par DBRS	Notation attribuée par Fitch	Notation attribuée par Moody's	Notation attribuée par S&P
31 décembre 2025	CIBC	(8 863 344 \$)	65 735 \$	AA	AA-	Aa2	A+

⁽¹⁾ CIBC se réfère à la Banque Canadienne Impériale de Commerce.

Risque de concentration (note 5)

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, le FNB a un objectif quotidien, correspondant actuellement à l'action ordinaire de NVIDIA Corporation (symbole boursier NVDA), ce qui a pour effet de concentrer l'investissement du FNB dans le secteur semi-conducteur.

Tableau de la juste valeur des instruments financiers (note 5)

30 juin 2026	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs dérivés	-	195 139	-	195 139
Passifs dérivés	-	(482 913)	-	(482 913)
Total des instruments dérivés	-	(287 774)	-	(287 774)

Au cours de la période terminée le 30 juin 2026, il n'y a eu aucun transfert significatif de titres entre les niveaux 1, 2 et 3.

31 décembre 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs dérivés	-	65 735	-	65 735
Passifs dérivés	-	(493 332)	-	(493 332)
Total des instruments dérivés	-	(427 597)	-	(427 597)

Au cours de la période terminée le 31 décembre 2025, il n'y a eu aucun transfert significatif de titres entre les niveaux 1, 2 et 3.

Risque de volatilité (note 5)

Fourchette de la volatilité de la cible quotidienne	FNB d'action individuelle double
10 %	(1,0) %
25 %	(6,0) %
50 %	(22,1) %
75 %	(43,3) %
100 %	(63,8) %
125 %	(79,2) %

Le FNB ne tente pas d'atteindre son objectif de placement pour toute période autre qu'une journée, étant donné que le FNB est rééquilibré quotidiennement afin d'assurer que le risque de l'investisseur soit limité à la valeur actuelle de son placement. Dans la plupart des conditions de marché, les rendements du FNB pour toute période de plus qu'un jour ne fluctueront pas dans la même proportion et, possiblement, dans le même sens que le rendement ou l'inverse du rendement, selon le cas, de l'indice sur la même période. Cet effet s'accroît pour le FNB à mesure que la volatilité de l'indice et/ou la période se prolonge. L'effet négatif cumulé est plus prononcé lorsqu'il est jumelé à l'effet de levier et au rééquilibrage quotidien dans des marchés volatils.

Lorsqu'on compare le rendement du FNB à celui de l'indice pour toute période autre qu'une journée, on observe que la volatilité de l'indice constitue un facteur important en raison du processus de rééquilibrage. Le tableau ci-haut illustre l'incidence de deux facteurs, soit la volatilité et le rendement de l'indice de référence, sur le rendement d'un FNB à effet de levier pour une période donnée. Le tableau présente les rendements estimatifs du FNB selon diverses combinaisons de rendement et de volatilité de l'indice de référence sur une période d'un an.

Les hypothèses utilisées dans le tableau comprennent ce qui suit : a) exclusion des charges du FNB; b) taux d'emprunt / de prêt (pour atteindre l'effet de levier) de zéro pour cent. Si les charges du FNB étaient incluses, le rendement du FNB serait inférieur à ce qui figure dans le tableau.

Les volatilités annualisées en dollars canadiens de l'indice sous-jacent et du FNB pour les périodes closes le 30 juin 2026 et le 31 décembre 2025 se sont établies comme suit :

	Action	FNB
30 juin 2026	38,3 %	77,0 %
	Action	FNB
31 décembre 2025	34,1 %	67,1 %

Opérations entre parties liées (note 7)

Les charges à payer comprennent un montant de 2 938 \$ (2 951 \$ au 31 décembre 2025) payable au gestionnaire pour les frais de gestion et les dépenses d'exploitation. Au cours de la période close le 30 juin 2026, le gestionnaire a absorbé des dépenses d'exploitation totalisant 36 032 \$.

Pertes fiscales reportées (note 9)
(en milliers de dollars canadiens)

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	\$	\$
Pertes en capital nettes	-	-
Pertes autres qu'en capital	13 904	-
Date d'échéance	2045	2044

FNB SavvyLong (2x) TSLA (« TSLU »)

États financiers intermédiaires

États de la situation financière (non audités)

Au 30 juin 2026 et 31 décembre 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Note	2026 \$	2025 \$
Actifs			
Placements	5	25 446	21 102
Produit de la vente de placements à recevoir	2	33	227
Total des actifs		25 479	21 329
Passifs			
Prêt sur marge à payer	2	12 110	10 695
Intérêts courus sur prêt sur marge	2	72	74
Placements à payer	2	545	-
Charges à payer	7	29	9
Total des passifs		12 756	10 778
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	2	12 723	10 551
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action	2	22,13	28,14

Approuvés au nom du conseil d'administration de LongPoint Asset Management Inc.

Steven J. Hawkins

Chef de la direction

Paul Glavine

Administrateur

Donald Kirkwood

Administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État du résultat global (de la perte globale) (non audité)
Pour la période se terminant au 30 juin 2026
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Note	2026
		\$
Revenus	2	
Variations de la juste valeur		
Gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s à la vente de placements		(185)
Gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s sur devises		(159)
Variation survenue dans la plus-value (moins-value) nette latente de placements		355
Variation des gains (pertes) non réalisé(e)s sur devises		(287)
Total des revenus (pertes)		(276)
Charges	7	
Frais de gestion		84
Intérêts courus sur prêt sur marge		372
Honoraires du comité d'examen indépendant		-
Honoraires d'audit		6
Autres charges d'exploitation		52
Honoraires payés par le gestionnaire		(1)
Coûts de transactions		2
Total des charges		515
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations	2	(791)
Nombre d'actions moyen	2	459 945
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par actions provenant des opérations	2	(1,72)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (non audité)
Pour la période se terminant au 30 juin 2026
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Note	2026
		\$
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables au début de la période		10 551
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations		(791)
Opérations sur les actions rachetables	6	
Produit tiré de l'émission d'actions rachetables		12 382
Produit tiré du réinvestissement des distributions d'actions rachetables		-
Montants versés pour les rachats d'actions rachetables		(9 419)
Total des opérations sur les actions rachetables		2 963
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables		2 172
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la fin de la période		12 723
Transactions sur actions rachetables		
Actions rachetables en circulation au début de la période		375 000
Actions rachetables émises		600 000
Actions rachetables rachetées		(400 000)
Actions rachetables en circulation à la fin de la période		575 000

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État des flux de trésorerie (non audité)

Pour la période se terminant au 30 juin 2026

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	2026
		\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations	2	(791)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Gains nets) pertes nettes réalisé(e)s à la vente de placements		185
Variation survenue dans la (plus-value) moins-value nette latente de placements		(355)
Variation des (gains) pertes non réalisé(e)s sur devises		287
Achats de placements		(42 672)
Produit de la vente et de l'échéance de placements		39 237
Prêt sur marge à payer		1 415
Intérêts courus sur prêt sur marge		(2)
Charges à payer		20
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation		(2 676)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	2	
Produit de l'émission d'actions rachetables		12 382
Sommes versées au rachat d'actions rachetables		(9 419)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement		2 963
Variation des gains (pertes) non réalisé(e)s sur devises		(287)
Augmentation (diminution) nette de la période		287
Trésorerie au début de la période		-
Trésorerie à la fin de la période		-

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille de placements (non audité)**Au 30 juin 2026****(en dollars canadiens)**

	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Coût moyen \$</u>	<u>Juste valeur \$</u>
Actions internationales (200,0 %)			
États-Unis (200,0 %)			
NVIDIA Corporation	42 658	23 944 830	25 446 178
 Total des placements (200,0 %)			<u>25 446 178</u>
 Emprunt sur marge à payer et intérêts courus (-95,8 %)			<u>(12 182 682)</u>
 Trésorerie et autres éléments d'actif net (-4,2 %)			<u>(540 395)</u>
 Actif net (100 %)			<u>12 723 101</u>

Notes propres au FNB

Objectif et stratégies de placement

Le FNB SavvyLong (2x) TSLA (le « FNB ») vise à obtenir des résultats de placement quotidiens qui tentent de correspondre, avant déduction des frais, à deux fois (2x) le rendement quotidien (en pourcentage) de l'action ordinaire de Tesla, Inc. (symbole : TSLA). Le FNB ne couvre pas son exposition au dollar américain.

Afin d'atteindre son objectif de placement, le FNB peut investir passivement la totalité ou une partie de son portefeuille dans des titres de participation, des comptes portant intérêt, des bons du Trésor et/ou d'autres instruments financiers, notamment des instruments dérivés, comme des contrats à terme, des options sur contrats à terme, des documents de contrat à terme de gré à gré, des swaps, des options sur titres et sur indices, ou une combinaison de ce qui précède.

Information générale

Nom du FNB	Symbole boursier	Monnaie de présentation	Début des opérations
FNB SavvyLong (2x) TSLA	TSLU	\$ CA	14 mai 2025

Prêt sur marge (note 2)

Le FNB a retenu les services de Marchés mondiaux CIBC inc. afin de fournir des activités de courtage principal ainsi que du financement sur marge au FNB. Au 30 juin 2026, les montants minimum et maximum empruntés pour la période se terminant le 30 juin 2026 et la période se terminant du 14 mai 2025 au 31 décembre 2025 sont présentés dans le tableau ci-dessous :

	30 juin 2026	31 décembre 2025
	Solde du prêt	Solde du prêt
	\$	\$
Maximum emprunté	13 452 412	12 624 041
Minimum emprunté	6 659 781	1 702 577

Au 30 juin 2026, le prêt sur marge à payer s'élevait à 12 110 680 \$ (10 694 881 \$ au 31 décembre 2025), représentant 95,2 % de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (101,4 % au 31 décembre 2025).

Risque de change (note 5)

	30 juin 2026	31 décembre 2025
	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables
Devise	Exposition nette	Exposition nette
	\$	\$
Dollar américain	12 751 694	10 559 152
	100,2	100,1

Les données des tableaux peuvent inclure des éléments monétaires ainsi que des éléments non monétaires et des dérivés.

Dans l'hypothèse où le dollar canadien s'apprécierait ou se déprécierait de 5 % par rapport à toutes les autres devises, toutes choses étant égales par ailleurs, l'actif net et les résultats du FNB déprécieraient ou s'apprécieraient, respectivement, d'environ 637 585 \$ (516 631 \$ au 31 décembre 2025).

Risque d'effet de levier (note 5)

Le FNB mesure l'effet de levier comme étant la valeur notionnelle ou de la juste valeur, le cas échéant, sous-jacente totale des titres et (ou) des positions en instruments financiers dérivés par rapport à l'actif total détenu par le FNB. Le FNB est considéré un « organisme de placement collectif alternatif » au sens des modifications du Règlement 81-102 entrées en vigueur le 3 janvier 2019 et, aux termes de celui-ci, il est autorisé à appliquer un effet de levier à son actif : c'est-à-dire que l'exposition totale au risque sous-jacent de marché de tous les instruments dérivés détenus par le FNB, qui sont évalués quotidiennement à la valeur du marché, peut être supérieure à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie détenus par le FNB, y compris la trésorerie et les titres détenus à titre de dépôt de couverture pour financer les transactions de négociation sur instruments dérivés du FNB.

Le FNB utilisera un levier financier qui, en général, ne sera pas supérieur à 2 fois sa valeur liquidative. Dans le cas contraire, il doit en général diminuer le levier à 2 fois sa valeur liquidative dans les 10 jours ouvrables. L'effet de levier est divulgué comme ci-dessous :

Périodes closes le	Niveau minimum de l'effet de levier	Niveau maximum de l'effet de levier	Effet de levier à la clôture	Pourcentage approximatif de l'actif net
30 juin 2026	2,00:1	2,00:1	2,00:1	200 %
31 décembre 2025	2,00:1	2,00:1	2,00:1	200 %

Risque de prix (note 5)

	30 juin 2026	31 décembre 2025
	Impact sur l'actif net et les résultats	Impact sur l'actif net et les résultats
	\$	\$
Composition de l'indice de référence du FNB		
NVIDIA Corporation	2 544 620	2 110 133
	20,0	20,0

L'impact est présenté dans l'hypothèse où le rendement de l'indice de référence du fonds s'apprécierait ou se déprécierait de 10 %, toutes choses étant égales par ailleurs. En pratique, les résultats réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité présentée et la différence pourrait être importante. Cet impact est présenté selon une corrélation historique sur 13 mois (8 mois en 2025) entre la fluctuation du rendement du fonds et de l'indice de référence.

Risque de concentration (note 5)

Répartition par actif	Pourcentage de l'actif net aux	
	30 juin 2026	31 décembre 2025
États-Unis	200,0 %	200,0 %
Trésorerie, marché monétaire et/ou autres éléments d'actif net	(100,0)	(100,0)

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, le FNB a un objectif quotidien, correspondant actuellement à l'action ordinaire de Tesla, Inc. (symbole boursier TSLA), ce qui a pour effet de concentrer l'investissement du FNB dans le secteur automobile.

Tableau de la juste valeur des instruments financiers (note 5)

30 juin 2026	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actions ordinaires	25 446 178	-	-	25 446 178
Total des placements	25 446 178	-	-	25 446 178

Au cours de la période terminée le 30 juin 2026, il n'y a eu aucun transfert significatif de titres entre les niveaux 1, 2 et 3.

31 décembre 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actions ordinaires	21 101 759	-	-	21 101 759
Total des placements	21 101 759	-	-	21 101 759

Au cours de la période terminée le 31 décembre 2025, il n'y a eu aucun transfert significatif de titres entre les niveaux 1, 2 et 3.

Risque de volatilité (note 5)

Fourchette de la volatilité de la cible quotidienne	FNB d'action individuelle double
10 %	(1,0) %
25 %	(6,0) %
50 %	(22,1) %
75 %	(43,3) %
100 %	(63,8) %
125 %	(79,2) %

Le FNB ne cherche pas à atteindre son objectif de placement au cours d'une période de plus d'un jour, puisqu'il est rééquilibré chaque jour afin de veiller à ce que le risque de l'investisseur soit limité à son capital investi dans le FNB. En raison de la capitalisation des rendements quotidiens et du rééquilibrage quotidien, les rendements du FNB pour toute période de plus d'un jour ne fluctueront probablement pas dans la même proportion et, possiblement, dans le même sens que le rendement ou l'inverse du rendement, selon le cas, de l'action ordinaire correspondante au cours de la même période. Cet effet s'accroît lorsque la volatilité des rendements quotidiens de l'action ordinaire correspondante augmente et/ou lorsque la période se prolonge.

Le rééquilibrage quotidien nuira au rendement du FNB si le rendement quotidien (en pourcentage) de l'action ordinaire correspondante est volatil. Par exemple, le FNB devrait perdre 6 % (comme le montre le tableau ci-dessus) si son action ordinaire correspondante n'a offert aucun rendement sur une période d'un an et a connu une volatilité annualisée de 25 %. Si une action ordinaire correspondante n'a généré aucun rendement sur une période d'un an et a connu une volatilité annualisée de 50 %, la perte hypothétique sur une période d'un an pour un FNB s'élève à 22,1 % (comme le montre le tableau ci-dessus).

Les hypothèses utilisées dans le tableau comprennent ce qui suit : a) exclusion des charges du FNB; b) taux d'emprunt / de prêt (pour atteindre l'effet de levier) de zéro pour cent. Si les charges du FNB étaient incluses, le rendement du FNB serait inférieur à ce qui figure dans le tableau.

Les volatilités annualisées en dollars canadiens de l'indice sous-jacent et du FNB pour les périodes closes le 30 juin 2026 et le 31 décembre 2025 se sont établies comme suit :

	Action	FNB
30 juin 2026	42,3 %	83,3 %
31 décembre 2025	51,3 %	101,2 %

Commissions de courtage et paiements indirects (note 7)

(en milliers de dollars canadiens)

Période close le	Commissions de courtage payées	Rabais de courtage sur titres gérés	Montants payés à des parties liées
	\$	\$	\$
30 juin 2026	2	-	-

Opérations entre parties liées (note 7)

Les charges à payer comprennent un montant de 28 593 \$ (8 485 \$ au 31 décembre 2025) payable au gestionnaire pour les frais de gestion et les dépenses d'exploitation. Au cours de la période close le 30 juin 2026, le gestionnaire a absorbé des dépenses d'exploitation totalisant 1 407 \$.

Pertes fiscales reportées (note 9)

(en milliers de dollars canadiens)

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	\$	\$
Pertes en capital nettes	-	-
Pertes autres qu'en capital	13 904	-
Date d'échéance	2045	2044

FNB SavvyShort (-2x) TSLA (« TSLD »)

États financiers intermédiaires

États de la situation financière (non audités)

Au 30 juin 2026 et 31 décembre 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Note	2026 \$	2025 \$
Actifs			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2	4	3
Trésorerie détenue en garantie	2	675	1 970
Actifs dérivés	5	812	157
Charges payées d'avance	7	-	5
Total des actifs		1 491	2 135
Passifs			
Actions rachetées à payer	2	218	471
Charges à payer	7	4	-
Passifs dérivés	5	180	16
Total des passifs		402	487
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	2	1 089	1 648
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action	2	8,71	9,42

Approuvés au nom du conseil d'administration de LongPoint Asset Management Inc.

Steven J. Hawkins

Chef de la direction

Paul Glavine

Administrateur

Donald Kirkwood

Administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État du résultat global (de la perte globale) (non audité)
Pour la période se terminant au 30 juin 2026
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Note	\$
Revenus	2	
Variations de la juste valeur		
Gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s à la vente de placements et dérivés		(77)
Gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s sur devises		14
Variation survenue dans la plus-value (moins-value) nette latente de placements et dérivés		541
Variation des gains (pertes) non réalisé(e)s sur devises		22
Total des revenus (pertes)		500
Charges	7	
Frais de gestion		18
Honoraires du comité d'examen indépendant		-
Honoraires d'audit		6
Autres charges d'exploitation		41
Honoraires payés par le gestionnaire		(35)
Total des charges		30
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations	2	470
Nombre d'actions moyen	2	189 641
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par actions provenant des opérations	2	2,48

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (non audité)
Pour la période se terminant au 30 juin 2026
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Note	2026
	\$
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables au début de la période	1 648
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations	470
Opérations sur les actions rachetables	
Produit tiré de l'émission d'actions rachetables	5 618
Produit tiré du réinvestissement des distributions d'actions rachetables	-
Montants versés pour les rachats d'actions rachetables	(6 647)
Total des opérations sur les actions rachetables	(1 029)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(559)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la fin de la période	1 089
Transactions sur actions rachetables	
Actions rachetables en circulation au début de la période	175 000
Actions rachetables émises	525 000
Actions rachetables rachetées	(575 000)
Actions rachetables en circulation à la fin de la période	125 000

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État des flux de trésorerie (non audité)

Pour la période se terminant au 30 juin 2026

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	2026
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		\$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations	2	470
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Coûts de transactions inclus dans les gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s à la vente de placements et dérivés		50
Variation survenue dans la (plus-value) moins-value nette latente de placements et dérivés		(541)
Variation des (gains) pertes non réalisé(e)s sur devises		(22)
Charges à payer		4
Charges payées d'avance		5
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation		(34)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	2	
Produit de l'émission d'actions rachetables		5 618
Sommes versées au rachat d'actions rachetables		(6 900)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement		(1 282)
Variation des gains (pertes) non réalisé(e)s sur devises		22
Augmentation (diminution) nette de la période		(1 316)
Trésorerie au début de la période		1 973
Trésorerie à la fin de la période		679
Le total de la trésorerie est composé de :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie		4
Trésorerie détenue en garantie		675
Trésorerie à la fin de la période		679

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille de placements (non audité)**Au 30 juin 2026****(en dollars canadiens)**

	<u>Valeur notionnelle</u>	<u>Juste valeur</u> \$
Contrats à terme gré à gré (58,0 %)		
Contrat à terme – Position courte (-16,5 %)		
Contrat à terme gré à gré sur Tesla	(6 540 385)	(180 183)
Date de paiement le 1 octobre 2027		
Contrat à terme – Position longue (74,5 %)		
Contrat à terme gré à gré sur Tesla	4 360 256	811 861
Date de paiement le 15 octobre 2027		
Total des placements (58,0 %)		<u>631 678</u>
Trésorerie détenue en garantie (63,1 %)		<u>675 324</u>
Trésorerie et autres éléments d'actif net (-21,1 %)		<u>(217 778)</u>
Actif net (100 %)		<u>1 089 224</u>

Notes propres au FNB

Objectif et stratégies de placement

Le FNB SavvyShort (-2x) TSLA (le « FNB ») vise à obtenir des résultats de placement quotidiens qui tentent de correspondre, avant déduction des frais, à deux fois le multiple inverse (-2x) du rendement quotidien (en pourcentage) de l'action ordinaire de Tesla, Inc. (symbole : TSLA). Le FNB ne couvre pas son exposition au dollar américain.

Afin d'atteindre son objectif de placement, le FNB peut investir passivement la totalité ou une partie de son portefeuille dans des titres de participation, des comptes portant intérêt, des bons du Trésor et/ou d'autres instruments financiers, notamment des instruments dérivés, comme des contrats à terme, des options sur contrats à terme, des documents de contrat à terme de gré à gré, des swaps, des options sur titres et sur indices, ou une combinaison de ce qui précède.

Information générale

Nom du FNB	Symbole boursier	Monnaie de présentation	Début des opérations
FNB SavvyShort (-2x) TSLA	TSLD	\$ CA	14 mai 2025

Compensation d'instruments financiers (note 2)

Montants compensés (\$)			Montants non compensés (\$)		Incidence nette (\$)
Actifs et passifs financiers au 30 juin 2026	Actifs (passifs) bruts	Actifs (passifs) bruts compensés	Montants nets	Instruments financiers	Trésorerie donnée en garantie
Actifs dérivés	811 861	-	811 861	(180 183)	-
Passifs dérivés	(180 183)	-	(180 183)	180 183	-
					631 678
					-
Montants compensés (\$)			Montants non compensés (\$)		Incidence nette (\$)
Actifs et passifs financiers au 31 décembre 2025	Actifs (passifs) bruts	Actifs (passifs) bruts compensés	Montants nets	Instruments financiers	Trésorerie donnée en garantie
Actifs dérivés	157 302	-	157 302	(15 730)	-
Passifs dérivés	(15 730)	-	(15 730)	15 730	-
					141 572
					-

Risque de change (note 5)

Devise	30 juin 2026	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	31 décembre 2025	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables
	Exposition nette		Exposition nette	
Dollar américain	\$ 1 311 081	120,4 %	\$ 2 114 830	128,4 %

Les données des tableaux peuvent inclure des éléments monétaires ainsi que des éléments non monétaires et des dérivés.

Dans l'hypothèse où le dollar canadien s'apprécierait ou se déprécierait de 5 % par rapport à toutes les autres devises, toutes choses étant égales par ailleurs, l'actif net et les résultats du FNB déprécieraient ou s'apprécieraient, respectivement, d'environ 65 554 \$ (105 741 \$ au 31 décembre 2025).

Risque d'effet de levier (note 5)

Le FNB mesure l'effet de levier comme étant la valeur notionnelle sous-jacente totale des titres et (ou) des positions en instruments financiers dérivés par rapport à l'actif total détenu par le FNB. Le FNB est considéré un « organisme de placement collectif alternatif » au sens des modifications du Règlement 81-102 entrées en vigueur le 3 janvier 2019 et, aux termes de celui-ci, il est autorisé à appliquer un effet de levier à son actif : c'est-à-dire que l'exposition totale au risque sous-jacent de marché de tous les instruments dérivés détenus par le FNB, qui sont évalués quotidiennement à la valeur du marché, peut être supérieure à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie détenus par le FNB, y compris la trésorerie et les titres détenus à titre de dépôt de couverture pour financer les transactions de négociation sur instruments dérivés du FNB.

Le FNB utilisera un levier financier qui, en général, ne sera pas supérieur à 2 fois sa valeur liquidative. Dans le cas contraire, il doit en général diminuer le levier à 2 fois sa valeur liquidative dans les 10 jours ouvrables. L'effet de levier est divulgué comme ci-dessous :

Périodes closes le	Niveau minimum de l'effet de levier	Niveau maximum de l'effet de levier	Effet de levier à la clôture	Pourcentage approximatif de l'actif net
30 juin 2026	2,00:1	2,00:1	2,00:1	(200) %
31 décembre 2025	2,00:1	2,00:1	2,00:1	(200) %

Risque de prix (note 5)

Composition de l'indice de référence du FNB	30 juin 2026	Pourcentage de l'actif net	31 décembre 2025	Pourcentage de l'actif net
	Impact sur l'actif net et les résultats		Impact sur l'actif net et les résultats	
Tesla, Inc.	\$ (217 845)	(20,0) %	\$ (329 535)	(20,0) %

L'impact est présenté dans l'hypothèse où le rendement de l'indice de référence du FNB s'apprécierait ou se déprécierait de 10 %, compte tenu de la corrélation historique quotidienne au cours de la période de référence, tous les autres facteurs demeurant constants. En pratique, les résultats réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité présentée et la différence pourrait être importante. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future.

Risque de crédit (note 5)

Le tableau qui suit montre l'exposition notionnelle du FNB aux contrats dérivés au 30 juin 2026, et 31 décembre 2025, tel qu'il est établi par l'exposition notionnelle nette. De plus, les notations désignées pour toute contrepartie à chaque date de clôture sont présentées, tout comme l'est l'exposition au risque de crédit d'actifs dérivés tel qu'il est présenté dans les états de la situation financière.

Au	Contrepartie ⁽¹⁾	Exposition Notionnelle	Risque de crédit	Notation attribuée par DBRS	Notation attribuée par Fitch	Notation attribuée par Moody's	Notation attribuée par S&P
30 juin 2026	CIBC	(2 180 129 \$)	811 861 \$	AAL	A+	A2	A-
Au	Contrepartie ⁽¹⁾	Exposition Notionnelle	Risque de crédit	Notation attribuée par DBRS	Notation attribuée par Fitch	Notation attribuée par Moody's	Notation attribuée par S&P
31 décembre 2025	CIBC	(3 289 774 \$)	157 302 \$	AA	AA-	Aa2	A+

⁽¹⁾ CIBC se réfère à la Banque Canadienne Impériale de Commerce.

Risque de concentration (note 5)

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, le FNB a un objectif quotidien, correspondant actuellement à l'action ordinaire de Tesla, Inc. (symbole boursier TSLA), ce qui a pour effet de concentrer l'investissement du FNB dans le secteur automobile.

Tableau de la juste valeur des instruments financiers (note 5)

30 juin 2026	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs dérivés	-	811 861	-	811 861
Passifs dérivés	-	(180 183)	-	(180 183)
Total des instruments dérivés	-	631 678	-	631 678

Au cours de la période terminée le 30 juin 2026, il n'y a eu aucun transfert significatif de titres entre les niveaux 1, 2 et 3.

31 décembre 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs dérivés	-	157 302	-	157 302
Passifs dérivés	-	(15 730)	-	(15 730)
Total des instruments dérivés	-	141 572	-	141 572

Au cours de la période terminée le 31 décembre 2025, il n'y a eu aucun transfert significatif de titres entre les niveaux 1, 2 et 3.

Risque de volatilité (note 5)

Fourchette de la volatilité de la cible quotidienne	FNB d'action individuelle double
10 %	(1,0) %
25 %	(6,0) %
50 %	(22,1) %
75 %	(43,3) %
100 %	(63,8) %
125 %	(79,2) %

Le FNB ne tente pas d'atteindre son objectif de placement pour toute période autre qu'une journée, étant donné que le FNB est rééquilibré quotidiennement afin d'assurer que le risque de l'investisseur soit limité à la valeur actuelle de son placement. Dans la plupart des conditions de marché, les rendements du FNB pour toute période de plus qu'un jour ne fluctueront pas dans la même proportion et, possiblement, dans le même sens que le rendement ou l'inverse du rendement, selon le cas, de l'indice sur la même période. Cet effet s'accroît pour le FNB à mesure que la volatilité de l'indice et/ou la période se prolonge. L'effet négatif cumulé est plus prononcé lorsqu'il est jumelé à l'effet de levier et au rééquilibrage quotidien dans des marchés volatils.

Lorsqu'on compare le rendement du FNB à celui de l'indice pour toute période autre qu'une journée, on observe que la volatilité de l'indice constitue un facteur important en raison du processus de rééquilibrage. Le tableau ci-haut illustre l'incidence de deux facteurs, soit la volatilité et le rendement de l'indice de référence, sur le rendement d'un FNB à effet de levier pour une période donnée. Le tableau présente les rendements estimatifs du FNB selon diverses combinaisons de rendement et de volatilité de l'indice de référence sur une période d'un an.

Les hypothèses utilisées dans le tableau comprennent ce qui suit : a) exclusion des charges du FNB; b) taux d'emprunt / de prêt (pour atteindre l'effet de levier) de zéro pour cent. Si les charges du FNB étaient incluses, le rendement du FNB serait inférieur à ce qui figure dans le tableau.

Les volatilités annualisées en dollars canadiens de l'indice sous-jacent et du FNB pour les périodes closes le 30 juin 2026 et le 31 décembre 2025 se sont établies comme suit :

	Action	FNB
30 juin 2026	42,3 %	85,0 %
	Action	FNB
31 décembre 2025	45,4 %	93,3 %

Opérations entre parties liées (note 7)

Les charges à payer comprennent un montant de 4 010 \$ (3 612 \$ au 31 décembre 2025) payable au gestionnaire pour les frais de gestion et les dépenses d'exploitation. Au cours de la période close le 30 juin 2026, le gestionnaire a absorbé des dépenses d'exploitation totalisant 34 969 \$.

Pertes fiscales reportées (note 9)
(en milliers de dollars canadiens)

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	\$	\$
Pertes en capital nettes	-	-
Pertes autres qu'en capital	13 904	-
Date d'échéance	2045	2044

FNB SavvyLong (2x) COIN

(« COIU »)

(auparavant FNB LFG COIN (2X) rendement quotidien Long)

États financiers intermédiaires

États de la situation financière (non audités)

Au 30 juin 2026 et 31 décembre 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Note	2026	2025
		\$	\$
Actifs			
Placements	5	1 365	6 512
Produit de la vente de placements à recevoir	2	54	164
Total des actifs		1 419	6 676
Passifs			
Prêt sur marge à payer	2	722	3 363
Intérêts courus sur prêt sur marge	2	11	55
Placements à payer	2	1	-
Charges à payer	7	2	2
Total des passifs		736	3 420
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	2	683	3 256
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action	2,6	3,90	6,51

Approuvés au nom du conseil d'administration de LongPoint Asset Management Inc.

Steven J. Hawkins

Chef de la direction

Paul Glavine

Administrateur

Donald Kirkwood

Administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État du résultat global (de la perte globale) (non audité)
Pour la période se terminant au 30 juin 2026
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Note	2026
Revenus		\$
	2	
Variations de la juste valeur		
Gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s à la vente de placements		(3 946)
Variation survenue dans la plus-value (moins-value) nette latente de placements		2 484
Variation des gains (pertes) non réalisé(e)s sur devises		(27)
Total des revenus (pertes)		(1 489)
Charges	7	
Frais de gestion		12
Intérêts courus sur prêt sur marge		111
Honoraires du comité d'examen indépendant		-
Honoraires d'audit		6
Autres charges d'exploitation		45
Honoraires payés par le gestionnaire		(44)
Coûts de transactions		1
Total des charges		131
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations	2	(1 620)
Nombre d'actions moyen	2	207 320
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par actions provenant des opérations	2	(7.82)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (non audité)
Pour la période se terminant au 30 juin 2026
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Note	2026
	\$
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables au début de la période	3 256
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations	(1 620)
Opérations sur les actions rachetables	
Produit tiré de l'émission d'actions rachetables	912
Produit tiré du réinvestissement des distributions d'actions rachetables	-
Montants versés pour les rachats d'actions rachetables	(1 865)
Total des opérations sur les actions rachetables	(953)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(2 573)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la fin de la période	683
Transactions sur actions rachetables	
Actions rachetables en circulation au début de la période	500 000
Actions rachetables émises	150 000
Actions rachetables rachetées	(475 000)
Actions rachetables en circulation à la fin de la période	175 000

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État des flux de trésorerie (non audité)

Pour la période se terminant au 30 juin 2026

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	2026
		\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations	2	(1 620)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Gains nets) pertes nettes réalisé(e)s à la vente de placements		3 946
Variation survenue dans la (plus-value) moins-value nette latente de placements		(2 484)
Variation des (gains) pertes non réalisé(e)s sur devises		27
Achats de placements		(5 297)
Produit de la vente et de l'échéance de placements		9 093
Prêt sur marge à payer		(2 641)
Intérêts courus sur prêt sur marge		(44)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation		980
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	2	
Produit de l'émission d'actions rachetables		912
Sommes versées au rachat d'actions rachetables		(1 865)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement		(953)
Variation des gains (pertes) non réalisé(e)s sur devises		(27)
Augmentation (diminution) nette de la période		27
Trésorerie au début de la période		-
Trésorerie à la fin de la période		-

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille de placements (non audité)**Au 30 juin 2026****(en dollars canadiens)**

	Nombre d'actions	Coût moyen \$	Juste valeur \$
Actions internationales (200,0 %)			
États-Unis (200,0 %)			
Coinbase Global Inc., action ordinaire de catégorie A	6 585	1 808 126	1 365 294
Total des placements (200,0 %)			1 365 294
Emprunt sur marge à payer et intérêts courus (-107,6 %)			(734 378)
Trésorerie et autres éléments d'actif net (7,6 %)			51 671
Actif net (100 %)			682 587

Notes propres au FNB

Objectif et stratégies de placement

Le FNB SavvyLong (2x) COIN (le « FNB ») vise à obtenir des résultats de placement quotidiens qui tentent de correspondre, avant déduction des frais, à deux fois (2x) le rendement quotidien (en pourcentage) de l'action ordinaire de catégorie A de Coinbase Global Inc. (symbole : COIN). Le FNB ne couvre pas son exposition au dollar américain.

Afin d'atteindre son objectif de placement, le FNB peut investir passivement la totalité ou une partie de son portefeuille dans des titres de participation, des comptes portant intérêt, des bons du Trésor et/ou d'autres instruments financiers, notamment des instruments dérivés, comme des contrats à terme, des options sur contrats à terme, des documents de contrat à terme de gré à gré, des swaps, des options sur titres et sur indices, ou une combinaison de ce qui précède.

Information générale

Nom du FNB	Symbole boursier	Monnaie de présentation	Début des opérations
FNB SavvyLong (2x) COIN	COIU	\$ CA	12 juin 2025

Prêt sur marge (note 2)

Le FNB a retenu les services de Financière Banque Nationale inc. afin de fournir des activités de courtage principal ainsi que du financement sur marge au FNB. Au 30 juin 2026, les montants minimum et maximum empruntés pour la période se terminant le 30 juin 2026 et la période se terminant du 12 juin 2025 au 31 décembre 2025 sont présentés dans le tableau ci-dessous :

	30 juin 2026	31 décembre 2025
	Solde du prêt	Solde du prêt
	\$	\$
Maximum emprunté	4 115 954	14 398 236
Minimum emprunté	536 271	3 362 635

Au 30 juin 2026, le prêt sur marge à payer s'élevait à 723 590 \$ (3 362 635\$ au 31 décembre 2025), représentant 106,0 % de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (103,3 % au 31 décembre 2025).

Risque de change (note 5)

	30 juin 2026	31 décembre 2025
	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables
Devise	Exposition nette	Exposition nette
	\$	\$
Dollar américain	684 447	3 257 745
	%	%
	100,3	100,1

Les données des tableaux peuvent inclure des éléments monétaires ainsi que des éléments non monétaires et des dérivés.

Dans l'hypothèse où le dollar canadien s'apprécierait ou se déprécierait de 5 % par rapport à toutes les autres devises, toutes choses étant égales par ailleurs, l'actif net et les résultats du FNB déprécieraient ou s'apprécieraient, respectivement, d'environ 34 222 \$ (162 887 \$ au 31 décembre 2025).

Risque d'effet de levier (note 5)

Le FNB mesure l'effet de levier comme étant la valeur notionnelle ou de la juste valeur, le cas échéant, sous-jacente totale des titres et (ou) des positions en instruments financiers dérivés par rapport à l'actif total détenu par le FNB. Le FNB est considéré un « organisme de placement collectif alternatif » au sens des modifications du Règlement 81-102 entrées en vigueur le 3 janvier 2019 et, aux termes de celui-ci, il est autorisé à appliquer un effet de levier à son actif : c'est-à-dire que l'exposition totale au risque sous-jacent de marché de tous les instruments dérivés détenus par le FNB, qui sont évalués quotidiennement à la valeur du marché, peut être supérieure à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie détenus par le FNB, y compris la trésorerie et les titres détenus à titre de dépôt de couverture pour financer les transactions de négociation sur instruments dérivés du FNB.

Le FNB utilisera un levier financier qui, en général, ne sera pas supérieur à 2 fois sa valeur liquidative. Dans le cas contraire, il doit en général diminuer le levier à 2 fois sa valeur liquidative dans les 10 jours ouvrables. L'effet de levier est divulgué comme ci-dessous :

Périodes closes le	Niveau minimum de l'effet de levier	Niveau maximum de l'effet de levier	Effet de levier à la clôture	Pourcentage approximatif de l'actif net
30 juin 2026	2,00:1	2,00:1	2,00:1	200 %
31 décembre 2025	2,00:1	2,00:1	2,00:1	200 %

Risque de prix (note 5)

	30 juin 2026	31 décembre 2025
	Impact sur l'actif net et les résultats	Impact sur l'actif net et les résultats
	\$	\$
Composition de l'indice de référence du FNB		
Coinbase Global Inc., action ordinaire de catégorie A	136 517	651 176
	Pourcentage de l'actif net	Pourcentage de l'actif net
	%	%
	20,0	20,0

L'impact est présenté dans l'hypothèse où le rendement de l'indice de référence du fonds s'apprécierait ou se déprécierait de 10 %, toutes choses étant égales par ailleurs. En pratique, les résultats réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité présentée et la différence pourrait être importante. Cet impact est présenté selon une corrélation historique sur 12 mois (8 mois en 2025) entre la fluctuation du rendement du fonds et de l'indice de référence.

Risque de concentration (note 5)

Répartition par actif	Pourcentage de l'actif net aux	
	30 juin 2026	31 décembre 2025
États-Unis	%	%
Trésorerie, marché monétaire et/ou autres éléments d'actif net	200,0 (100,0)	200,0 (100,0)

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, le FNB a un objectif quotidien, correspondant actuellement à l'action ordinaire de Coinbase Global, Inc., catégorie A (symbole boursier COIN), ce qui a pour effet de concentrer l'investissement du FNB dans le secteur actifs numériques et services financiers.

Tableau de la juste valeur des instruments financiers (note 5)

30 juin 2026	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actions ordinaires	1 365 294	-	-	1 365 294
Total des placements	1 365 294	-	-	1 365 294

Au cours de la période terminée le 30 juin 2026, il n'y a eu aucun transfert significatif de titres entre les niveaux 1, 2 et 3.

31 décembre 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actions ordinaires	6 511 950	-	-	6 511 950
Total des placements	6 511 950	-	-	6 511 950

Au cours de la période terminée le 31 décembre 2025, il n'y a eu aucun transfert significatif de titres entre les niveaux 1, 2 et 3.

Risque de volatilité (note 5)

Fourchette de la volatilité de la cible quotidienne	FNB d'action individuelle double
10 %	(1,0) %
25 %	(6,0) %
50 %	(22,1) %
75 %	(43,3) %
100 %	(63,8) %
125 %	(79,2) %

Le FNB ne cherche pas à atteindre son objectif de placement au cours d'une période de plus d'un jour, puisqu'il est rééquilibré chaque jour afin de veiller à ce que le risque de l'investisseur soit limité à son capital investi dans le FNB. En raison de la capitalisation des rendements quotidiens et du rééquilibrage quotidien, les rendements du FNB pour toute période de plus d'un jour ne fluctueront probablement pas dans la même proportion et, possiblement, dans le même sens que le rendement ou l'inverse du rendement, selon le cas, de l'action ordinaire correspondante au cours de la même période. Cet effet s'accroît lorsque la volatilité des rendements quotidiens de l'action ordinaire correspondante augmente et/ou lorsque la période se prolonge.

Le rééquilibrage quotidien nuira au rendement du FNB si le rendement quotidien (en pourcentage) de l'action ordinaire correspondante est volatil. Par exemple, le FNB devrait perdre 6 % (comme le montre le tableau ci-dessus) si son action ordinaire correspondante n'a offert aucun rendement sur une période d'un an et a connu une volatilité annualisée de 25 %. Si une action ordinaire correspondante n'a généré aucun rendement sur une période d'un an et a connu une volatilité annualisée de 50 %, la perte hypothétique sur une période d'un an pour un FNB s'élève à 22,1 % (comme le montre le tableau ci-dessus).

Les hypothèses utilisées dans le tableau comprennent ce qui suit : a) exclusion des charges du FNB; b) taux d'emprunt / de prêt (pour atteindre l'effet de levier) de zéro pour cent. Si les charges du FNB étaient incluses, le rendement du FNB serait inférieur à ce qui figure dans le tableau.

Les volatilités annualisées en dollars canadiens de l'indice sous-jacent et du FNB pour les périodes closes le 30 juin 2026 et le 31 décembre 2025 se sont établies comme suit :

	Action	FNB
30 juin 2026	75,8 %	149,4 %
31 décembre 2025	58,8 %	115,8 %

Commissions de courtage et paiements indirects (note 7)

(en milliers de dollars canadiens)

Période close le	Commissions de courtage payées	Rabais de courtage sur titres gérés	Montants payés à des parties liées
	\$	\$	\$
30 juin 2026	1	-	-

Opérations entre parties liées (note 7)

Les charges à payer comprennent un montant de 1 859 \$ (1 864 \$ au 31 décembre 2025) payable au gestionnaire pour les frais de gestion et les dépenses d'exploitation. Au cours de la période close le 30 juin 2026, le gestionnaire a absorbé des dépenses d'exploitation totalisant 43 665 \$.

Pertes fiscales reportées (note 9)

(en milliers de dollars canadiens)

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	\$	\$
Pertes en capital nettes	-	-
Pertes autres qu'en capital	13 904	-
Date d'échéance	2045	2044

FNB SavvyShort (-2x) COIN

(« COID »)

États financiers intermédiaires

État de la situation financière (non audité)
Au 30 juin 2026
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Note	2026
Actifs		\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2	7
Trésorerie détenue en garantie	2	728
Actifs dérivés	5	299
Total des actifs		1 034
Passifs		
Charges à payer	7	2
Passifs dérivés	5	27
Total des passifs		29
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	2	1 005
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action	2	10.05

Approuvés au nom du conseil d'administration de LongPoint Asset Management Inc.
Steven J. Hawkins
Chef de la direction
Paul Glavine
Administrateur
Donald Kirkwood
Administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État du résultat global (de la perte globale) (non audité)

Pour la période du 21 janvier 2026 (début des opérations) au 30 juin 2026
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Note	2026
Revenus		\$
	2	
Variations de la juste valeur		
Gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s à la vente de placements et dérivés		(978)
Variation survenue dans la plus-value (moins-value) nette latente de placements et dérivés		328
Variation des gains (pertes) non réalisé(e)s sur devises		28
Total des revenus (pertes)		(622)
Charges	7	
Frais de gestion		6
Honoraires du comité d'examen indépendant		-
Honoraires d'audit		5
Autres charges d'exploitation		20
Honoraires payés par le gestionnaire		(21)
Total des charges		10
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations	2	(632)
Nombre d'actions moyen	2	100 006
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par actions provenant des opérations	2	(6.32)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (non audité)
Pour la période du 21 janvier 2026 (début des opérations) au 30 juin 2026
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Note	2026
	\$
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables au début de la période	-
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations	(632)
Opérations sur les actions rachetables	
Produit tiré de l'émission d'actions rachetables	1 637
Produit tiré du réinvestissement des distributions d'actions rachetables	-
Montants versés pour les rachats d'actions rachetables	-
Total des opérations sur les actions rachetables	1 637
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	1 005
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la fin de la période	1 005
Transactions sur actions rachetables	
Actions rachetables en circulation au début de la période	-
Actions rachetables émises	100 006
Actions rachetables en circulation à la fin de la période	100 006

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État des flux de trésorerie (non audité)

Pour la période du 21 janvier 2026 (début des opérations) au 30 juin 2026

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	2026
		\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations	2	(632)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Coûts de transactions inclus dans les gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s à la vente de placements et dérivés		56
Variation survenue dans la (plus-value) moins-value nette latente de placements et dérivés		(328)
Variation des (gains) pertes non réalisé(e)s sur devises		(28)
Charges à payer		2
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation		(930)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	2	
Produit de l'émission d'actions rachetables		1 637
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement		1 637
Variation des gains (pertes) non réalisé(e)s sur devises		28
Augmentation (diminution) nette de la période		707
Trésorerie au début de la période		-
Trésorerie à la fin de la période		735
Le total de la trésorerie est composé de :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie		7
Trésorerie détenue en garantie		728
Trésorerie à la fin de la période		735

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille de placements (non audité)**Au 30 juin 2026****(en dollars canadiens)**

	<u>Valeur notionnelle</u>	<u>Juste valeur</u> \$
Contrats à terme gré à gré (27,0 %)		
Contrat à terme – Position courte (29,7 %)		
Contrat à terme gré à gré sur Coinbase Global Inc., action ordinaire de catégorie A	(2 214 873)	<u>298 530</u>
Date de paiement le 1 octobre 2027		
Contrat à terme – Position longue (-2,7 %)		
Contrat à terme gré à gré sur Coinbase Global Inc., action ordinaire de catégorie A	201 353	<u>(27 139)</u>
Date de paiement le 15 octobre 2027		
Total des placements (27,0 %)		<u>271 391</u>
Trésorerie détenue en garantie (72,5 %)		<u>727 996</u>
Trésorerie et autres éléments d'actif net (0,5 %)		<u>5 289</u>
Actif net (100 %)		<u><u>1 004 676</u></u>

Notes propres au FNB

Objectif et stratégies de placement

Le FNB SavvyShort (-2x) COIN (le « FNB ») vise à obtenir des résultats de placement quotidiens qui tentent de correspondre, avant déduction des frais, à deux fois le multiple inverse (-2x) du rendement quotidien (en pourcentage) de l'action s ordinaires de catégorie A de Coinbase Global Inc. (symbole: COIN). Le FNB ne couvre pas son exposition au dollar américain.

Afin d'atteindre son objectif de placement, le FNB peut investir passivement la totalité ou une partie de son portefeuille dans des titres de participation, des comptes portant intérêt, des bons du Trésor et/ou d'autres instruments financiers, notamment des instruments dérivés, comme des contrats à terme, des options sur contrats à terme, des documents de contrat à terme de gré à gré, des swaps, des options sur titres et sur indices, ou une combinaison de ce qui précède.

Information générale

Nom du FNB	Symbole boursier	Monnaie de présentation	Début des opérations
FNB SavvyShort (-2x) COIN	COLD	\$ CA	3 février 2026

Compensation d'instruments financiers (note 2)

Actifs et passifs financiers au	Montants compensés (\$)			Montants non compensés (\$)		Incidence nette (\$)
	Actifs (passifs) bruts	Actifs (passifs) bruts compensés	Montants nets	Instruments financiers	Trésorerie donnée en garantie	
30 juin 2026						
Actifs dérivés	298 530	-	298 530	(27 139)	-	271 391
Passifs dérivés	(27 139)	-	(27 139)	27 139	-	-

Risque de change (note 5)

Devise	30 juin 2026	
	Exposition nette	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables
Dollar américain	\$ 1 006 949	% 100,2

Les données des tableaux peuvent inclure des éléments monétaires ainsi que des éléments non monétaires et des dérivés.

Dans l'hypothèse où le dollar canadien s'apprécierait ou se déprécierait de 5 % par rapport à toutes les autres devises, toutes choses étant égales par ailleurs, l'actif net et les résultats du FNB déprécieraient ou s'apprécieraient, respectivement, d'environ 50 347 \$.

Risque d'effet de levier (note 5)

Le FNB mesure l'effet de levier comme étant la valeur notionnelle sous-jacente totale des titres et (ou) des positions en instruments financiers dérivés par rapport à l'actif total détenu par le FNB. Le FNB est considéré un « organisme de placement collectif alternatif » au sens des modifications du Règlement 81-102 entrées en vigueur le 3 janvier 2019 et, aux termes de celui-ci, il est autorisé à appliquer un effet de levier à son actif : c'est-à-dire que l'exposition totale au risque sous-jacent de marché de tous les instruments dérivés détenus par le FNB, qui sont évalués quotidiennement à la valeur du marché, peut être supérieure à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie détenus par le FNB, y compris la trésorerie et les titres détenus à titre de dépôt de couverture pour financer les transactions de négociation sur instruments dérivés du FNB.

Le FNB utilisera un levier financier qui, en général, ne sera pas supérieur à 2 fois sa valeur liquidative. Dans le cas contraire, il doit en général diminuer le levier à 2 fois sa valeur liquidative dans les 10 jours ouvrables. L'effet de levier est divulgué comme ci-dessous:

Période close le	Niveau minimum de l'effet de levier	Niveau maximum de l'effet de levier	Effet de levier à la clôture	Pourcentage approximatif de l'actif net
30 juin 2026	2,00:1	2,00:1	2,00:1	(200) %

Risque de prix (note 5)

Composition de l'indice de référence du FNB	30 juin 2026	
	Impact sur l'actif net et les résultats	Pourcentage de l'actif net
	\$	%
Coinbase Global Inc., action ordinaire de catégorie A	(200 935)	(20,0)

L'impact est présenté dans l'hypothèse où le rendement de l'indice de référence du FNB s'apprécierait ou se déprécierait de 10 %, compte tenu de la corrélation historique quotidienne au cours de la période de référence, tous les autres facteurs demeurant constants. En pratique, les résultats réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité présentée et la différence pourrait être importante. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future.

Risque de crédit (note 5)

Le tableau qui suit montre l'exposition notionnelle du FNB aux contrats dérivés au 30 juin 2026, tel qu'il est établi par l'exposition notionnelle nette. De plus, les notations désignées pour toute contrepartie à chaque date de clôture sont présentées, tout comme l'est l'exposition au risque de crédit d'actifs dérivés tel qu'il est présenté dans l'état de la situation financière.

Au	Contrepartie ⁽¹⁾	Exposition Notionnelle	Risque de crédit	Notation attribuée par DBRS	Notation attribuée par Fitch	Notation attribuée par Moody's	Notation attribuée par S&P
30 juin 2026	BNC	(2 013 520 \$)	298 530 \$	AAL	A+	A2	A-

⁽¹⁾ BNC se réfère à la Banque Nationale du Canada.

Risque de concentration (note 5)

Au 30 juin 2026, le FNB a un objectif quotidien, correspondant actuellement à l'action ordinaire de Coinbase Global, Inc., catégorie A (symbole boursier COIN), ce qui a pour effet de concentrer l'investissement du FNB dans le secteur actifs numériques et services financiers.

Tableau de la juste valeur des instruments financiers (note 5)

30 juin 2026	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs dérivés	-	298 530	-	298 530
Passifs dérivés	-	(27 139)	-	(27 139)
Total des instruments dérivés	-	271 391	-	271 391

Au cours de la période terminée le 30 juin 2026, il n'y a eu aucun transfert significatif de titres entre les niveaux 1, 2 et 3.

Risque de volatilité (note 5)

Fourchette de la volatilité de la cible quotidienne	FNB d'action individuelle double
10 %	(1,0) %
25 %	(6,0) %
50 %	(22,1) %
75 %	(43,3) %
100 %	(63,8) %
125 %	(79,2) %

Le FNB ne tente pas d'atteindre son objectif de placement pour toute période autre qu'une journée, étant donné que le FNB est rééquilibré quotidiennement afin d'assurer que le risque de l'investisseur soit limité à la valeur actuelle de son placement. Dans la plupart des conditions de marché, les rendements du FNB pour toute période de plus qu'un jour ne fluctueront pas dans la même proportion et, possiblement, dans le même sens que le rendement ou l'inverse du rendement, selon le cas, de l'indice sur la même période. Cet effet s'accroît pour le FNB à mesure que la volatilité de l'indice et/ou la période se prolonge. L'effet négatif cumulé est plus prononcé lorsqu'il est jumelé à l'effet de levier et au rééquilibrage quotidien dans des marchés volatils.

Lorsqu'on compare le rendement du FNB à celui de l'indice pour toute période autre qu'une journée, on observe que la volatilité de l'indice constitue un facteur important en raison du processus de rééquilibrage. Le tableau ci-haut illustre l'incidence de deux facteurs, soit la volatilité et le rendement de l'indice de référence, sur le rendement d'un FNB à effet de levier pour une période donnée. Le tableau présente les rendements estimatifs du FNB selon diverses combinaisons de rendement et de volatilité de l'indice de référence sur une période d'un an.

Les hypothèses utilisées dans le tableau comprennent ce qui suit : a) exclusion des charges du FNB; b) taux d'emprunt / de prêt (pour atteindre l'effet de levier) de zéro pour cent. Si les charges du FNB étaient incluses, le rendement du FNB serait inférieur à ce qui figure dans le tableau.

Les volatilités annualisées en dollars canadiens de l'indice sous-jacent et du FNB pour la période close le 30 juin 2026 se sont établies comme suit :

	Action	FNB
30 juin 2026	79,7 %	160,2 %

Opérations entre parties liées (note 7)

Les charges à payer comprennent un montant de 2 273 \$ payable au gestionnaire pour les frais de gestion et les dépenses d'exploitation. Au cours de la période close le 30 juin 2026, le gestionnaire a absorbé des dépenses d'exploitation totalisant 20 949 \$.

Pertes fiscales reportées (note 9)

(en milliers de dollars canadiens)

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	\$	\$
Pertes en capital nettes	-	-
Pertes autres qu'en capital	13 904	-
Date d'échéance	2045	2044

FNB SavvyLong (2x) MSTR (« MSTU »)

(auparavant FNB LFG MSTR (2X) rendement quotidien Long)

États financiers intermédiaires

États de la situation financière (non audités)

Au 30 juin 2026 et 31 décembre 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Note	2026 \$	2025 \$
Actifs			
Placements	5	15 947	8 550
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2	-	-
Souscriptions à recevoir	2	-	52
Produit de la vente de placements à recevoir	2	1 164	133
Total des actifs		17 111	8 735
Passifs			
Prêt sur marge à payer	2	8 841	4 306
Intérêts courus sur prêt sur marge	2	255	128
Placements à payer	2	16	21
Charges à payer	7	26	5
Total des passifs		9 138	4 460
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables		7 973	4 275
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action	2,6	3,28	2,06

Approuvés au nom du conseil d'administration de LongPoint Asset Management Inc.

Steven J. Hawkins

Chef de la direction

Paul Glavine

Administrateur

Donald Kirkwood

Administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État du résultat global (de la perte globale) (non audité)
Pour la période se terminant au 30 juin 2026
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Note	2026
		\$
Revenus	2	
Revenus d'intérêts aux fins de distribution		
Variations de la juste valeur	1	
Gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s à la vente de placements		(8 774)
Variation survenue dans la plus-value (moins-value) nette latente de placements		(3 537)
Variation des gains (pertes) non réalisé(e)s sur devises		(375)
Total des revenus (pertes)		(12 685)
Charges	7	
Frais de gestion		69
Intérêts courus sur prêt sur marge		1 145
Honoraires du comité d'examen indépendant		-
Honoraires d'audit		6
Autres charges d'exploitation		58
Honoraires payés par le gestionnaire		(22)
Coûts de transactions		6
Total des charges		1 262
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations	2	(13 947)
Nombre d'actions moyen	2	1 033 667
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par actions provenant des opérations	2	(13.49)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (non audité)
Pour la période se terminant au 30 juin 2026
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Note	2026
	\$
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables au début de la période	4 275
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations	(13 947)
Opérations sur les actions rachetables	
Produit tiré de l'émission d'actions rachetables	21 518
Produit tiré du réinvestissement des distributions d'actions rachetables	-
Montants versés pour les rachats d'actions rachetables	(3 873)
Total des opérations sur les actions rachetables	17 645
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	3 698
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la fin de la période	7 973
Transactions sur actions rachetables	
Actions rachetables en circulation au début de la période	2 075 000
Actions rachetables émises	3 500 000
Actions rachetables rachetées	(3 143 750)
Actions rachetables en circulation à la fin de la période	2 431 250

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État des flux de trésorerie (non audité)

Pour la période se terminant au 30 juin 2026

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	2026
		\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations	2	(13 947)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Gains nets) pertes nettes réalisé(e)s à la vente de placements		8 774
Variation survenue dans la (plus-value) moins-value nette latente de placements		3 537
Variation des (gains) pertes non réalisé(e)s sur devises		375
Achats de placements		(52 528)
Produit de la vente et de l'échéance de placements		31 784
Prêt sur marge à payer		4 535
Intérêts courus sur prêt sur marge		127
Charges à payer		21
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation		(17 322)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	2	
Produit de l'émission d'actions rachetables		21 570
Sommes versées au rachat d'actions rachetables		(3 873)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement		17 697
Variation des gains (pertes) non réalisé(e)s sur devises		(375)
Augmentation (diminution) nette de la période		375
Trésorerie au début de la période		-
Trésorerie à la fin de la période		-
Inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Intérêts reçus		1

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille de placements (non audité)
Au 30 juin 2026
(en dollars canadiens)

	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Coût moyen</u> \$	<u>Juste valeur</u> \$
Actions internationales (200,0 %)			
États-Unis (200,0 %)			
MicroStrategy Incorporated, action ordinaire de catégorie A	129 350	<u>25 160 933</u>	<u>15 947 363</u>
 Total des placements (200,0 %)			<u>15 947 363</u>
 Emprunt sur marge à payer et intérêts courus (-114,1 %)			<u>(9 095 424)</u>
 Trésorerie et autres éléments d'actif net (14,1 %)			<u>1 121 544</u>
 Actif net (100 %)			<u><u>7 973 483</u></u>

Notes propres au FNB

Objectif et stratégies de placement

Le FNB SavvyLong (2x) MSTR (le « FNB ») vise à obtenir des résultats de placement quotidiens qui tentent de correspondre, avant déduction des frais, à deux fois (2x) le rendement quotidien (en pourcentage) des actions ordinaires de Strategy Inc. (anciennement MicroStrategy Incorporated) (symbole : MSTR). Le FNB ne couvre pas son exposition au dollar américain.

Afin d'atteindre son objectif de placement, le FNB peut investir passivement la totalité ou une partie de son portefeuille dans des titres de participation, des comptes portant intérêt, des bons du Trésor et/ou d'autres instruments financiers, notamment des instruments dérivés, comme des contrats à terme, des options sur contrats à terme, des documents de contrat à terme de gré à gré, des swaps, des options sur titres et sur indices, ou une combinaison de ce qui précède.

Information générale

Nom du FNB	Symbole boursier	Monnaie de présentation	Début des opérations
FNB SavvyLong (2x) MSTR	MSTU	\$ CA	12 juin 2025

Prêt sur marge (note 2)

Le FNB a retenu les services de Financière Banque Nationale inc. afin de fournir des activités de courtage principal ainsi que du financement sur marge au FNB. Au 30 juin 2026, les montants minimum et maximum empruntés pour la période se terminant le 30 juin 2026 et la période se terminant du 12 juin 2025 au 31 décembre 2025 sont présentés dans le tableau ci-dessous :

	30 juin 2026	31 décembre 2025
	Solde du prêt	Solde du prêt
	\$	\$
Maximum emprunté	14 487 081	12 702 523
Minimum emprunté	3 247 127	4 179 724

Au 30 juin 2026, le prêt sur marge à payer s'élevait à 8 840 728 \$ (4 306 042\$ au 31 décembre 2025), représentant 110,9 % de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (100,7 % au 31 décembre 2025).

Risque de change (note 5)

	30 juin 2026	31 décembre 2025
	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables
Devise	Exposition nette	Exposition nette
	\$	\$
Dollar américain	7 999 756	4 227 645
	%	%
	100,3	98,9

Les données des tableaux peuvent inclure des éléments monétaires ainsi que des éléments non monétaires et des dérivés.

Dans l'hypothèse où le dollar canadien s'apprécierait ou se déprécierait de 5 % par rapport à toutes les autres devises, toutes choses étant égales par ailleurs, l'actif net et les résultats du FNB déprécieraient ou s'apprécieraient, respectivement, d'environ 399 988 \$ (211 382 \$ au 31 décembre 2025).

Risque d'effet de levier (note 5)

Le FNB mesure l'effet de levier comme étant la valeur notionnelle ou de la juste valeur, le cas échéant, sous-jacente totale des titres et (ou) des positions en instruments financiers dérivés par rapport à l'actif total détenu par le FNB. Le FNB est considéré un « organisme de placement collectif alternatif » au sens des modifications du Règlement 81-102 entrées en vigueur le 3 janvier 2019 et, aux termes de celui-ci, il est autorisé à appliquer un effet de levier à son actif : c'est-à-dire que l'exposition totale au risque sous-jacent de marché de tous les instruments dérivés détenus par le FNB, qui sont évalués quotidiennement à la valeur du marché, peut être supérieure à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie détenus par le FNB, y compris la trésorerie et les titres détenus à titre de dépôt de couverture pour financer les transactions de négociation sur instruments dérivés du FNB.

Le FNB utilisera un levier financier qui, en général, ne sera pas supérieur à 2 fois sa valeur liquidative. Dans le cas contraire, il doit en général diminuer le levier à 2 fois sa valeur liquidative dans les 10 jours ouvrables. L'effet de levier est divulgué comme ci-dessous :

Périodes closes le	Niveau minimum de l'effet de levier	Niveau maximum de l'effet de levier	Effet de levier à la clôture	Pourcentage approximatif de l'actif net
30 juin 2026	2,00:1	2,00:1	2,00:1	200 %
31 décembre 2025	2,00:1	2,00:1	2,00:1	200 %

Risque de prix (note 5)

	30 juin 2026	31 décembre 2025
	Impact sur l'actif net et les résultats	Impact sur l'actif net et les résultats
	\$	\$
Composition de l'indice de référence du FNB		
	%	%
MicroStrategy Incorporated, action ordinaire de catégorie A	1 594 697	854 948
	20,0	20,0

L'impact est présenté dans l'hypothèse où le rendement de l'indice de référence du fonds s'apprécierait ou se déprécierait de 10 %, toutes choses étant égales par ailleurs. En pratique, les résultats réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité présentée et la différence pourrait être importante. Cet impact est présenté selon une corrélation historique sur 12 mois (8 mois en 2025) entre la fluctuation du rendement du fonds et de l'indice de référence.

Risque de concentration (note 5)

Répartition par actif	Pourcentage de l'actif net aux	
	30 juin 2026	31 décembre 2025
États-Unis	200,0 %	200,0 %
Trésorerie, marché monétaire et/ou autres éléments d'actif net	(100,0)	(100,0)

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, le FNB a un objectif quotidien, correspondant actuellement à l'action ordinaire de MicroStrategy Incorporated, catégorie A (symbole boursier MSTR), ce qui a pour effet de concentrer l'investissement du FNB dans le secteur actifs numériques et services financiers.

Tableau de la juste valeur des instruments financiers (note 5)

30 juin 2026	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actions ordinaires	15 947 363	-	-	15 947 363
Total des placements	15 947 363	-	-	15 947 363

Au cours de la période terminée le 30 juin 2026, il n'y a eu aucun transfert significatif de titres entre les niveaux 1, 2 et 3.

31 décembre 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actions ordinaires	8 549 875	-	-	8 549 875
Total des placements	8 549 875	-	-	8 549 875

Au cours de la période terminée le 31 décembre 2025, il n'y a eu aucun transfert significatif de titres entre les niveaux 1, 2 et 3.

Risque de volatilité (note 5)

Fourchette de la volatilité de la cible quotidienne	FNB d'action individuelle double
10 %	(1,0) %
25 %	(6,0) %
50 %	(22,1) %
75 %	(43,3) %
100 %	(63,8) %
125 %	(79,2) %

Le FNB ne cherche pas à atteindre son objectif de placement au cours d'une période de plus d'un jour, puisqu'il est rééquilibré chaque jour afin de veiller à ce que le risque de l'investisseur soit limité à son capital investi dans le FNB. En raison de la capitalisation des rendements quotidiens et du rééquilibrage quotidien, les rendements du FNB pour toute période de plus d'un jour ne fluctueront probablement pas dans la même proportion et, possiblement, dans le même sens que le rendement ou l'inverse du rendement, selon le cas, de l'action ordinaire correspondante au cours de la même période. Cet effet s'accroît lorsque la volatilité des rendements quotidiens de l'action ordinaire correspondante augmente et/ou lorsque la période se prolonge.

Le rééquilibrage quotidien nuira au rendement du FNB si le rendement quotidien (en pourcentage) de l'action ordinaire correspondante est volatil. Par exemple, le FNB devrait perdre 6 % (comme le montre le tableau ci-dessus) si son action ordinaire correspondante n'a offert aucun rendement sur une période d'un an et a connu une volatilité annualisée de 25 %. Si une action ordinaire correspondante n'a généré aucun rendement sur une période d'un an et a connu une volatilité annualisée de 50 %, la perte hypothétique sur une période d'un an pour un FNB s'élève à 22,1 % (comme le montre le tableau ci-dessus).

Les hypothèses utilisées dans le tableau comprennent ce qui suit : a) exclusion des charges du FNB; b) taux d'emprunt / de prêt (pour atteindre l'effet de levier) de zéro pour cent. Si les charges du FNB étaient incluses, le rendement du FNB serait inférieur à ce qui figure dans le tableau.

Les volatilités annualisées en dollars canadiens de l'indice sous-jacent et du FNB pour les périodes closes le 30 juin 2026 et le 31 décembre 2025 se sont établies comme suit :

	Action	FNB
30 juin 2026	87,8 %	173,4 %
31 décembre 2025	58,4 %	110,6 %

Commissions de courtage et paiements indirects (note 7)

(en milliers de dollars canadiens)

Période close le	Commissions de courtage payées	Rabais de courtage sur titres gérés	Montants payés à des parties liées
	\$	\$	\$
30 juin 2026	6	-	-

Opérations entre parties liées (note 7)

Les charges à payer comprennent un montant de 26 274 \$ (4 409 \$ au 31 décembre 2025) payable au gestionnaire pour les frais de gestion et les dépenses d'exploitation. Au cours de la période close le 30 juin 2026, le gestionnaire a absorbé des dépenses d'exploitation totalisant 21 522 \$.

Pertes fiscales reportées (note 9)

(en milliers de dollars canadiens)

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	\$	\$
Pertes en capital nettes	-	-
Pertes autres qu'en capital	13 904	-
Date d'échéance	2045	2044

FNB SavvyShort (-2x) MSTR

(« MSTZ »)

États financiers intermédiaires

État de la situation financière (non audité)
Au 30 juin 2026
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Note	2026
Actifs		\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2	23
Trésorerie détenue en garantie	2	2 154
Actifs dérivés	5	1 409
Total des actifs		3 586
Passifs		
Charges à payer	7	8
Passifs dérivés	5	11
Total des passifs		19
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	2	3 567
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action	2	11,89

Approuvés au nom du conseil d'administration de LongPoint Asset Management Inc.
Steven J. Hawkins
Chef de la direction
Paul Glavine
Administrateur
Donald Kirkwood
Administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État du résultat global (de la perte globale) (non audité)

Pour la période du 21 janvier 2026 (début des opérations) au 30 juin 2026
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Note	2026
Revenus	2	\$
Variations de la juste valeur		
Gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s à la vente de placements et dérivés		(337)
Gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s sur devises		61
Variation survenue dans la plus-value (moins-value) nette latente de placements et dérivés		1 606
Variation des gains (pertes) non réalisé(e)s sur devises		43
Total des revenus (pertes)		1 373
Charges	7	
Frais de gestion		12
Honoraires du comité d'examen indépendant		-
Honoraires d'audit		5
Autres charges d'exploitation		21
Honoraires payés par le gestionnaire		(19)
Total des charges		19
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations	2	1 354
Nombre d'actions moyen	2	262 168
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par actions provenant des opérations	2	5,17

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (non audité)
Pour la période du 21 janvier 2026 (début des opérations) au 30 juin 2026
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Note	2026
	\$
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables au début de la période	-
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations	1 354
Opérations sur les actions rachetables	
Produit tiré de l'émission d'actions rachetables	4 630
Produit tiré du réinvestissement des distributions d'actions rachetables	-
Montants versés pour les rachats d'actions rachetables	(2 417)
Total des opérations sur les actions rachetables	2 213
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	3 567
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la fin de la période	3 567
Transactions sur actions rachetables	
Actions rachetables en circulation au début de la période	-
Actions rachetables émises	600 006
Actions rachetables rachetées	(300 000)
Actions rachetables en circulation à la fin de la période	300 006

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État des flux de trésorerie (non audité)

Pour la période du 21 janvier 2026 (début des opérations) au 30 juin 2026

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	2026
		\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant des opérations	2	1 354
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Coûts de transactions inclus dans les gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s à la vente de placements et dérivés		208
Variation survenue dans la (plus-value) moins-value nette latente de placements et dérivés		(1 606)
Variation des (gains) pertes non réalisé(e)s sur devises		(43)
Charges à payer		8
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation		(79)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission d'actions rachetables	2	4 630
Sommes versées au rachat d'actions rachetables		(2 417)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement		2 213
Variation des gains (pertes) non réalisé(e)s sur devises		43
Augmentation (diminution) nette de la période		2 134
Trésorerie au début de la période		-
Trésorerie à la fin de la période		2 177
Le total de la trésorerie est composé de :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie		23
Trésorerie détenue en garantie		2 154
Trésorerie à la fin de la période		2 177

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille de placements (non audité)**Au 30 juin 2026****(en dollars canadiens)**

	<u>Valeur notionnelle</u>	<u>Juste valeur</u> \$
Contrats à terme gré à gré (39,2 %)		
Contrat à terme – Position courte (39,5 %)		
Contrat à terme gré à gré sur MicroStrategy Incorporated, action ordinaire de catégorie A Date de paiement le 1 octobre 2027	(7 384 947)	<u>1 408 800</u>
Contrat à terme – Position longue (-0,3 %)		
Contrat à terme gré à gré sur MicroStrategy Incorporated, action ordinaire de catégorie A Date de paiement le 15 octobre 2027	238 224	<u>(11 247)</u>
Total des placements (39,2 %)		<u>1 397 553</u>
Trésorerie détenue en garantie (60,4 %)		<u>2 153 978</u>
Trésorerie et autres éléments d'actif net (0,4 %)		<u>15 931</u>
Actif net (100 %)		<u><u>3 567 462</u></u>

Notes propres au FNB

Objectif et stratégies de placement

Le FNB SavvyShort (-2x) MSTR (le « FNB ») vise à obtenir des résultats de placement quotidiens qui tentent de correspondre, avant déduction des frais, à deux fois le multiple inverse (-2x) du rendement quotidien (en pourcentage) des Actions ordinaires de Strategy Inc. (anciennement MicroStrategy Incorporated) (symbole boursier : MSTR)). Le FNB ne couvre pas son exposition au dollar américain.

Afin d'atteindre son objectif de placement, le FNB peut investir passivement la totalité ou une partie de son portefeuille dans des titres de participation, des comptes portant intérêt, des bons du Trésor et/ou d'autres instruments financiers, notamment des instruments dérivés, comme des contrats à terme, des options sur contrats à terme, des documents de contrat à terme de gré à gré, des swaps, des options sur titres et sur indices, ou une combinaison de ce qui précède.

Information générale

Nom du FNB	Symbole boursier	Monnaie de présentation	Début des opérations
FNB SavvyShort (-2x) MSTR	MSTZ	\$ CA	3 février 2026

Compensation d'instruments financiers (note 2)

Actifs et passifs financiers au 30 juin 2026	Montants compensés (\$)			Montants non compensés (\$)		Incidence nette (\$)
	Actifs (passifs) bruts	Actifs (passifs) bruts compensés	Montants nets	Instruments financiers	Trésorerie donnée en garantie	
Actifs dérivés	1 408 800	-	1 408 800	(11 247)	-	1 397 553
Passifs dérivés	(11 247)	-	(11 247)	11 247	-	-

Risque de change (note 5)

Devise	30 juin 2026	
	Exposition nette	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables
	\$	%
Dollar américain	3 575 594	100,2

Les données des tableaux peuvent inclure des éléments monétaires ainsi que des éléments non monétaires et des dérivés.

Dans l'hypothèse où le dollar canadien s'apprécierait ou se déprécierait de 5 % par rapport à toutes les autres devises, toutes choses étant égales par ailleurs, l'actif net et les résultats du FNB déprécieraient ou s'apprécieraient, respectivement, d'environ 36 778 \$.

Risque d'effet de levier (note 5)

Le FNB mesure l'effet de levier comme étant la valeur notionnelle sous-jacente totale des titres et (ou) des positions en instruments financiers dérivés par rapport à l'actif total détenu par le FNB. Le FNB est considéré un « organisme de placement collectif alternatif » au sens des modifications du Règlement 81-102 entrées en vigueur le 3 janvier 2019 et, aux termes de celui-ci, il est autorisé à appliquer un effet de levier à son actif : c'est-à-dire que l'exposition totale au risque sous-jacent de marché de tous les instruments dérivés détenus par le FNB, qui sont évalués quotidiennement à la valeur du marché, peut être supérieure à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie détenus par le FNB, y compris la trésorerie et les titres détenus à titre de dépôt de couverture pour financer les transactions de négociation sur instruments dérivés du FNB.

Le FNB utilisera un levier financier qui, en général, ne sera pas supérieur à 2 fois sa valeur liquidative. Dans le cas contraire, il doit en général diminuer le levier à 2 fois sa valeur liquidative dans les 10 jours ouvrables. L'effet de levier est divulgué comme ci-dessous :

Période close le	Niveau minimum de l'effet de levier	Niveau maximum de l'effet de levier	Effet de levier à la clôture	Pourcentage approximatif de l'actif net
30 juin 2026	2,00:1	2,00:1	2,00:1	(200) %

Risque de prix (note 5)

Composition de l'indice de référence du FNB	30 juin 2026	
	Impact sur l'actif net et les résultats	Pourcentage de l'actif net
	\$	%
MicroStrategy Incorporated, action ordinaire de catégorie A	(713 492)	(20,0)

L'impact est présenté dans l'hypothèse où le rendement de l'indice de référence du FNB s'apprécierait ou se déprécierait de 10 %, compte tenu de la corrélation historique quotidienne au cours de la période de référence, tous les autres facteurs demeurant constants. En pratique, les résultats réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité présentée et la différence pourrait être importante. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future.

Risque de crédit (note 5)

Le tableau qui suit montre l'exposition notionnelle du FNB aux contrats dérivés au 30 juin 2026, tel qu'il est établi par l'exposition notionnelle nette. De plus, les notations désignées pour toute contrepartie à chaque date de clôture sont présentées, tout comme l'est l'exposition au risque de crédit d'actifs dérivés tel qu'il est présenté dans l'état de la situation financière.

Au	Contrepartie ⁽¹⁾	Exposition Notionnelle	Risque de crédit	Notation attribuée par DBRS	Notation attribuée par Fitch	Notation attribuée par Moody's	Notation attribuée par S&P
30 juin 2026	BNC	(7 146 723 \$)	1 408 800 \$	AAL	A+	A2	A-

⁽¹⁾ BNC se réfère à la Banque Nationale du Canada.

Risque de concentration (note 5)

Au 30 juin 2026, le FNB a un objectif quotidien, correspondant actuellement à l'action ordinaire de MicroStrategy Incorporated, catégorie A (symbole boursier MSTR), ce qui a pour effet de concentrer l'investissement du FNB dans le secteur actifs numériques et services financiers.

Tableau de la juste valeur des instruments financiers (note 5)

30 juin 2026	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs dérivés	-	1 408 800	-	1 408 800
Passifs dérivés	-	(11 247)	-	(11 247)
Total des instruments dérivés	-	1 397 553	-	1 397 553

Au cours de la période terminée le 30 juin 2026, il n'y a eu aucun transfert significatif de titres entre les niveaux 1, 2 et 3.

Risque de volatilité (note 5)

Fourchette de la volatilité de la cible quotidienne	FNB d'action individuelle double
10 %	(1,0) %
25 %	(6,0) %
50 %	(22,1) %
75 %	(43,3) %
100 %	(63,8) %
125 %	(79,2) %

Le FNB ne tente pas d'atteindre son objectif de placement pour toute période autre qu'une journée, étant donné que le FNB est rééquilibré quotidiennement afin d'assurer que le risque de l'investisseur soit limité à la valeur actuelle de son placement. Dans la plupart des conditions de marché, les rendements du FNB pour toute période de plus qu'un jour ne fluctueront pas dans la même proportion et, possiblement, dans le même sens que le rendement ou l'inverse du rendement, selon le cas, de l'indice sur la même période. Cet effet s'accroît pour le FNB à mesure que la volatilité de l'indice et/ou la période se prolonge. L'effet négatif cumulé est plus prononcé lorsqu'il est jumelé à l'effet de levier et au rééquilibrage quotidien dans des marchés volatils.

Lorsqu'on compare le rendement du FNB à celui de l'indice pour toute période autre qu'une journée, on observe que la volatilité de l'indice constitue un facteur important en raison du processus de rééquilibrage. Le tableau ci-haut illustre l'incidence de deux facteurs, soit la volatilité et le rendement de l'indice de référence, sur le rendement d'un FNB à effet de levier pour une période donnée. Le tableau présente les rendements estimatifs du FNB selon diverses combinaisons de rendement et de volatilité de l'indice de référence sur une période d'un an.

Les hypothèses utilisées dans le tableau comprennent ce qui suit : a) exclusion des charges du FNB; b) taux d'emprunt / de prêt (pour atteindre l'effet de levier) de zéro pour cent. Si les charges du FNB étaient incluses, le rendement du FNB serait inférieur à ce qui figure dans le tableau.

Les volatilités annualisées en dollars canadiens de l'indice sous-jacent et du FNB pour la période close le 30 juin 2026 se sont établies comme suit :

	Action	FNB
30 juin 2026	91,4 %	183,3 %

Opérations entre parties liées (note 7)

Les charges à payer comprennent un montant de 8 133 \$ payable au gestionnaire pour les frais de gestion et les dépenses d'exploitation. Au cours de la période close le 30 juin 2026, le gestionnaire a absorbé des dépenses d'exploitation totalisant 19 040 \$.

Pertes fiscales reportées (note 9)

(en milliers de dollars canadiens)

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	\$	\$
Pertes en capital nettes	-	-
Pertes autres qu'en capital	13 904	-
Date d'échéance	2045	2044

Notes afférentes aux états financiers

NOTE 1 : INFORMATIONS GÉNÉRALES

LongPoint ETF Corp. (la « Société ») est une société de placement à capital variable constituée sous le régime des lois du Canada. Le capital autorisé de la Société comprend un nombre illimité de catégories d'actions non cumulatives, rachetables et sans droit de vote (chacune, une « catégorie de société »), pouvant être émises en un nombre illimité de séries, chaque série pouvant comprendre un nombre illimité d'actions, ainsi qu'une catégorie d'actions avec droit de vote désignée « actions de catégorie V ». Chaque catégorie de société constitue un fonds d'investissement distinct doté d'objectifs de placement particuliers et d'un portefeuille de placements distinct. Chaque FNB double sur action individuelle (collectivement, les « FNB ») constitue une catégorie de société distincte qui offre une seule série d'actions de fonds négocié en bourse (les « actions ») de la catégorie de société concernée.

Les FNB sont également des fonds communs de placement alternatifs à capital variable en vertu de la législation sur les valeurs mobilières applicable. Le gestionnaire peut offrir d'autres fonds négociés en bourse sous des prospectus distincts.

LongPoint Asset Management Inc. (le « Gestionnaire ») est le gestionnaire, le promoteur et le gestionnaire de portefeuille des FNB.

Société de fiducie Natcan est le dépositaire et l'agent d'évaluation.

Le siège social, qui est également le principal lieu d'affaires des FNB, est situé au 390 Bay Street, Suite 922, Toronto, Ontario, M5H 2Y2, Canada.

Les FNB sont cotés à la Bourse de Toronto (« TSX ») et les symboles boursiers, au 30 juin 2026, sont les suivants :

Nom des FNB	Symbole boursier	Date de début des opérations
FNB SavvyLong (2x) AAPL	AAPU	14 mai 2025
FNB SavvyLong (2x) AMZN	AMZU	14 mai 2025
FNB SavvyLong (2x) GOOGL	ALPU	14 mai 2025
FNB SavvyLong (2x) MSFT	MSFU	14 mai 2025
FNB SavvyLong (2x) NVDA	NVDU	14 mai 2025
FNB SavvyShort (-2x) NVDA	NVDD	14 mai 2025
FNB SavvyLong (2x) TSLA	TSLU	14 mai 2025
FNB SavvyShort (-2x) TSLA	TSLD	14 mai 2025
FNB SavvyLong (2x) COIN	COIU	12 juin 2025
FNB SavvyShort (-2x) COIN	COID	21 janvier 2026
FNB SavvyLong (2x) MSTR	MSTU	12 juin 2025
FNB SavvyShort (-2x) MSTR	MSTZ	21 janvier 2026

De plus amples informations sur les principales activités sont présentées à la section « Notes afférentes aux états financiers – Notes propres auX FNB » relative à chacun des FNB. Les états de la situation financière et les notes afférentes aux états financiers de chaque FNB sont présentés au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, le cas échéant.

Les états du résultat global (perte globale), les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, les états des flux de trésorerie et les notes afférentes aux états financiers sont présentés pour la période terminée le 30 juin 2026, à l'exception de tout fonds dont les activités ont débuté au cours de cette période, auquel cas l'information est présentée pour la période allant du début des activités (date de création du FNB) au 30 juin 2026.

Ces états financiers ont été approuvés et leur publication a été autorisée le 14 août 2026 par le conseil d'administration de LongPoint Asset Management Inc.

NOTE 2 : RÉSUMÉ DES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES ET BASE DE PRÉSENTATION

2.1 Base de présentation

Ces états financiers ont été établis conformément aux normes comptables IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), dans la mesure où elles s'appliquent à la préparation d'états financiers intermédiaires selon la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*.

2.2 Instruments financiers

2.2.1 Classement

Les FNB classent leurs instruments financiers dans les catégories suivantes conformément à IFRS 9 - *Instruments financiers* (« IFRS 9 »).

2.2.1.1 Actifs et passifs financiers à la juste valeur

Étant donné que les placements des FNB sont évalués à la juste valeur conformément à la stratégie d'investissement des FNB définie dans leur prospectus, ces placements ainsi que les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale.

Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur découle des variations d'un taux d'intérêt spécifié, du prix d'un instrument financier, du prix d'une marchandise, d'un taux de change, d'un indice de prix ou de taux, d'une cote de crédit ou d'un indice de crédit, ou d'une autre variable, à condition, dans le cas d'une variable non financière, que cette variable ne soit pas propre à une partie au contrat (parfois appelée « sous-jacent »). Ils peuvent exiger un montant notionnel et sont réglés à une date future.

Dans les états de la situation financière, les actifs et passifs à la juste valeur incluent, le cas échéant, les postes suivants : « Placements », « Actifs dérivés » et « Passifs dérivés ».

Dans les états du résultat global (perte globale), pour les FNB avec contrat à terme, les gains (pertes) réalisé(e)s de ces instruments financiers sont inclus dans le poste « Gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s à la vente de placements et dérivés » et les variations de la juste valeur sont présentées dans « Variation survenue dans la plus-value (moins-value) nette latente de placements et dérivés ». Pour les FNB sans contrat à terme, les gains (pertes) réalisé(e)s de ces instruments financiers sont inclus dans le poste « Gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s à la vente de placements » et les variations de la juste valeur sont présentées dans « Variation survenue dans la plus-value (moins-value) nette latente de placements ».

2.2.1.2 Actifs financiers au coût amorti

Les FNB incluent la trésorerie et équivalents de trésorerie, la trésorerie détenue en garantie, frais payés d'avance, souscriptions à recevoir, et le produit de la vente de placements à recevoir dans les actifs financiers au coût amorti, le cas échéant.

Les actifs financiers au coût amorti doivent être dépréciés du montant des pertes de crédits attendues. Étant donné l'échéance très courte de ces actifs financiers, la solidité financière des contreparties impliquées et l'historique des pertes encourues, le gestionnaire estime que le risque de perte est très faible. Pour cette raison, aucune dépréciation n'a été comptabilisée pour les actifs au coût amorti.

2.2.1.3 Passifs financiers au coût amorti

Cette catégorie inclut tous les passifs financiers, sauf ceux classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les FNB incluent, selon le cas, un prêt sur marge à payer, des intérêts courus -prêt sur marge, des placements à payer, des actions rachetées à payer et des charges à payer.

2.2.2 Comptabilisation et évaluation

2.2.2.1 Opérations de placement

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les coûts de transactions, comme les droits de courtage, engagés au moment de l'achat et de la vente des placements par les FNB, sont constatés à titre de « Coûts de transactions » aux états du résultat global (perte globale), le cas échéant.

Pour les FNB avec contrat à terme (tel que décrit dans la section ci-dessous), les frais liés aux transactions des contrats à terme ne sont pas inclus dans les frais de gestion ou dans les autres charges d'exploitation des FNB. Les frais et les coûts de couverture relatifs aux contrats à terme tels qu'ils sont décrits à la rubrique « Frais » du prospectus des FNB, sont engagés de manière à réduire le prix du contrat à terme à payer par la contrepartie aux FNB. Aux fins de la présentation de l'information financière, Les coûts associés aux contrats à terme de gré à gré sont comptabilisés dans les « gains (pertes) réalisés nets à la vente de placements et de dérivés » présentés dans les états du résultat global (de la perte globale), conformément au traitement comptable des instruments dérivés sous-jacents. Ces montants sont pris en compte dans le calcul du ratio des frais d'opérations, présenté dans le rapport de la direction sur le rendement du fonds, le cas échéant.

Les gains réalisés et les pertes subies sur les opérations de placement ainsi que la plus-value ou la moins-value latente des placements et des dérivés sont calculés à partir du coût établi selon la méthode du coût moyen qui ne tient pas compte de l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe et les titres de créance, à l'exception des obligations à zéro coupon.

2.2.2.2 Comptabilisation des revenus et des charges

Les revenus et les charges sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Revenus de dividendes

Les revenus de dividendes et de distributions reçus sont comptabilisés respectivement à la date ex-dividende et les distributions à la date ex-distribution. Les revenus provenant de sources étrangères sont présentés avant déduction des impôts retenus à la source par les pays étrangers.

Distributions

La Société n'a pas, à l'heure actuelle, l'intention de verser des dividendes réguliers sur les actions des FNB.

Contrats à terme

Les FNB qui détiennent des contrats à terme de gré à gré (collectivement, les « contrats à terme ») conclus avec une contrepartie bancaire (la « contrepartie bancaire ») ont conclu des ententes qui leur procurent une exposition positive correspondant essentiellement à la performance quotidienne de leur objectif quotidien (un indice de référence sous-jacent ou un indice similaire, comme il est indiqué dans le prospectus des FNB), ou une exposition négative correspondant essentiellement à la performance de cet objectif quotidien. Les FNB cherchent à atteindre leur objectif de placement au moyen de l'exposition nette découlant de leurs contrats à terme respectifs. Le montant payable par une contrepartie bancaire aux termes d'un contrat à terme est fondé sur un multiple pouvant atteindre deux fois (2X), ou sur l'inverse (-2X), de la performance quotidienne de l'objectif quotidien concerné.

Chaque contrat à terme conclu avec une contrepartie bancaire qui procure aux FNB une exposition correspondant positivement à l'objectif quotidien concerné oblige les FNB à verser à la contrepartie bancaire un montant notionnel convenu. En contrepartie, la contrepartie bancaire verse aux FNB la valeur du placement notionnel, majorée d'un montant fondé sur toute hausse ou baisse de l'objectif quotidien. Chaque contrat à terme qui procure aux FNB une exposition correspondant négativement à l'objectif quotidien oblige la contrepartie bancaire à verser aux FNB un montant notionnel convenu. En contrepartie, les FNB lui versent la valeur du placement notionnel, majorée d'un montant fondé sur toute hausse ou baisse de l'objectif quotidien. Les FNB investissent également le produit net des souscriptions d'actions dans des comptes portant intérêt, pour gagner des intérêts à court terme du marché monétaire. Les modalités des contrats à terme obligent les FNB à nantir la quasi-totalité de leur compte portant intérêt respectif à la contrepartie pour garantir le paiement des obligations de paiement des FNB en vertu des contrats à terme. Les FNB ont la possibilité de remplacer les contreparties bancaires ou d'engager des contreparties supplémentaires à tout moment.

Puisque les contrats à terme, comme la plupart des contrats de cette nature, peuvent permettre le règlement net des obligations de chaque partie, l'exposition des FNB au risque de crédit d'une contrepartie donnée est limitée, le cas échéant, à la valeur de marché positive des contrats conclus avec cette contrepartie bancaire, laquelle est calculée et comptabilisée quotidiennement.

Les différents contrats à terme sont présentés dans les états de la situation financière aux postes « Actifs dérivés » et « Passifs dérivés ». Les variations de leur juste valeur sont présentées dans les états du résultat global (de la perte globale) au poste « Variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée sur les placements et les dérivés ».

2.2.3 Évaluation

Selon la norme IFRS 13 – Évaluation de la juste valeur, la juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

2.2.3.1 Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les instruments financiers des FNB sont évalués à la juste valeur et majorés des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti.

2.2.3.2 Évaluation subséquente

Les actifs et passifs financiers à la juste valeur sont évalués à la juste valeur, et toute variation de la juste valeur est comptabilisée au poste « Variation survenue dans la plus-value (moins-value) nette latente de placements et dérivés » et « Variation survenue dans la plus-value (moins-value) nette latente de placements » aux états du résultat global (perte globale), le cas échéant. Se référer à la Note 5 – Informations sur les instruments financiers pour les méthodes d'évaluation utilisées.

Les obligations des FNB pour les actifs nets attribuables aux porteurs des actions rachetables sont présentées à la valeur de rachat à la date des états de la situation financière.

Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Étant donné l'échéance à court terme de ces instruments financiers, leur valeur au coût amorti se rapproche de leur juste valeur.

2.2.4 Décomptabilisation

Les actifs financiers sont décomptabilisés quand les droits contractuels aux flux de trésorerie des investissements ont expiré ou que les FNB ont transféré d'une manière substantielle le risque ainsi que l'avantage financier de leur participation (propriété). Les passifs financiers sont décomptabilisés quand une entente contractuelle spécifie que l'obligation face à ce passif est acquittée, annulée ou expirée.

Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre, est déterminé selon la méthode du coût moyen et exclut les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille, lesquels sont présentés dans un poste distinct des états du résultat global (perte globale). Les gains et pertes réalisés sont comptabilisés en se basant sur la méthode du coût moyen et ils sont inclus dans « les gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s à la vente de placements et de dérivés » et « les gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s à la vente de placements » aux états du résultat global (perte globale) de la période à laquelle ils surviennent.

2.3 Trésorerie et trésorerie détenue en garantie

La trésorerie et équivalents de trésorerie se compose de dépôts et de découverts bancaires, le cas échéant. La trésorerie détenue en garantie consiste en des liquidités déposées en garantie de l'accord dérivé. Elles sont incluses dans les états de la situation financière, selon le cas.

2.4 Emprunt sur marge et intérêts associés

Afin d'atteindre leurs objectifs de placement, les FNB SavvyLong ont conclu avec leur courtier principal une facilité d'emprunt en espèces leur permettant d'emprunter jusqu'à 100 % de leur actif net afin d'acheter des titres de participation de leur action ordinaire cible quotidienne, comme il est indiqué dans les notes propres aux FNB. Les FNB SavvyLong supportent des coûts d'emprunt facturés par leurs courtiers principaux, correspondant à un taux de financement de référence majoré d'un écart de financement ou, selon le cas, à un taux fixe, multiplié par le montant total emprunté par les FNB SavvyLong. Ces coûts d'emprunt découlent de l'utilisation du financement sur marge dans le cadre de la stratégie de placement des FNB afin d'obtenir une exposition à une seule action ordinaire.

Le taux de financement de référence actuellement applicable aux FNB SavvyLong est le Secured Overnight Financing Rate (SOFR).

Les emprunts de liquidités sont présentés au poste « Prêt sur marge à payer » des états de la situation financière. Les intérêts sur ces emprunts sont présentés au poste « Frais d'intérêts sur prêt sur marge » des états du résultat global (perte globale), et toute portion des intérêts courus que les FNB n'ont pas encore payée est présentée au poste « Intérêts courus sur prêt sur marge » des états de la situation financière. Les intérêts sont payables mensuellement.

Un tableau présentant le montant minimal et le montant maximal empruntés au cours de la période est inclus dans les notes spécifiques aux FNB.

2.5 Actions rachetables

Les actions rachetables en circulation des FNB peuvent être rachetées contre une somme en trésorerie inférieure au cours de clôture des actions à la TSX. Ce prix de rachat réduit fait en sorte que les flux de trésorerie liés aux rachats ne sont pas basés de façon significative sur la valeur liquidative. De plus, ces caractéristiques contreviennent aux critères qui doivent être respectés pour que les actions soient présentées comme des instruments de capitaux propres selon IAS 32, Instruments financiers : Présentation (« IAS 32 »). Par conséquent, les actions rachetables en circulation des FNB sont classées comme des passifs financiers conformément aux exigences d'IAS 32.

2.5.1 Évaluation d'actions

Aux fins de traitement des opérations des porteurs d'actions des FNB, conformément au Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement, la valeur liquidative de chaque FNB équivaut à la valeur marchande totale de l'actif du FNB, moins son passif. Le calcul de la valeur liquidative des actions et de la valeur liquidative par action de chaque FNB est effectué à l'heure d'évaluation chaque jour ouvrable où la Bourse de Toronto est ouverte aux fins de négociation et tout autre jour désigné par le gestionnaire. Les actions des FNB sont offertes de façon continue, et il n'y a aucune limite au nombre d'actions pouvant être émises.

Les porteurs d'actions peuvent acheter ou vendre des actions des FNB à une bourse ou sur un marché par l'intermédiaire de courtiers et de négociants inscrits dans leur province ou territoire de résidence. Les porteurs d'actions peuvent être tenus de payer les frais de courtage habituels associés à l'achat ou à la vente d'actions. Les porteurs d'actions n'ont aucuns frais à payer au gestionnaire ou aux FNB pour l'achat ou la vente des actions à la TSX ou à une autre bourse ou sur un autre marché. Les porteurs d'actions peuvent échanger un nombre minimum prescrit d'actions (et tout autre multiple de celui-ci) en contrepartie d'une somme en espèces ou, avec le consentement du gestionnaire, en contrepartie de titres et d'une somme en espèces. Se reporter à la rubrique « Rachat d'actions » au prospectus des FNB pour plus de renseignements.

L'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables désigne l'actif net calculé conformément aux Normes Comptables IFRS. L'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action est calculé en divisant l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par le nombre d'actions alors en circulation.

2.5.2 Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action

« L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action provenant des opérations » présentée aux états du résultat global (perte globale) représente l'augmentation ou la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de la période, divisée par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de la période.

2.6 Monnaie fonctionnelle et conversion des devises

Les achats et les rachats des FNB sont libellés en dollars canadiens. Le dollar canadien constitue la monnaie fonctionnelle et de présentation des FNB.

La juste valeur des placements, des instruments financiers dérivés et des autres éléments d'actif et de passif en devises est convertie à la monnaie fonctionnelle aux taux de change en vigueur à la date des états de la situation financière.

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle des FNB aux taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et les pertes de change découlant du règlement de ces transactions et de la réévaluation des éléments monétaires au taux de change en vigueur à la fin de la période sont comptabilisés aux états du résultat global (perte globale) aux postes « Gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s sur devises » et « Variation des gains (pertes) non réalisé(e)s sur devises », respectivement, sauf ceux découlant d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont comptabilisés en tant que composante des « Gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s sur placements et dérivés » et des « Variation survenue dans la plus-value (moins-value) nette latente de placements et dérivés » dans les états du résultat global (perte globale) pour les FNB détenant des contrats à terme. Dans le cas contraire, ils sont comptabilisés en tant que composante des « Gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s sur placements » et des « Variation survenue dans la plus-value (moins-value) nette latente de placements ».

2.7 Impôts

Aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) (la « Loi de l'impôt »), la Société est admissible à titre de société de placement à capital variable (se reporter à la Note 8 – Impôt sur le revenu). Elle doit distribuer la totalité de son revenu net aux fins fiscales ainsi qu'une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de chaque année d'imposition, de sorte qu'aucun impôt sur le revenu ne soit payable par la Société.

Les FNB sont assujettis à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de « Retenues d'impôts » dans les états du résultat global (perte globale).

2.8 Compensation des actifs et passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut aux états de la situation financière, selon l'intention ou l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans les états de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les FNB ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer une compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans les états de la situation financière découlent de transactions visées par une convention-cadre de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque les FNB n'ont pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net. S'il y a lieu, un tableau présenté dans les notes propres au FNB indique les actifs et passifs financiers assujettis à des conventions-cadres de compensation exécutoires ou à des ententes similaires.

NOTE 3 : JUGEMENTS ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Lors de la préparation de ces états financiers, le gestionnaire a exercé son jugement, formulé des estimations et fait des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont révisées de façon continue. Les révisions des estimations sont comptabilisées de manière prospective.

3.1 Incertitudes relatives aux estimations

Les informations sur les estimations et les hypothèses qui ont l'effet le plus significatif sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des revenus et des dépenses sont fournies ci-dessous.

3.1.1 Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le prix d'une opération normale conclue entre des intervenants du marché à la date d'évaluation, sur le marché le plus avantageux auquel les FNB ont accès à cette date. La juste valeur d'un passif reflète son risque de non-exécution.

Les placements sont évalués à leur juste valeur à la clôture des marchés à chaque jour d'évaluation, tel que défini dans le prospectus des FNB (« jour d'évaluation ») et basée sur des sources de prix externes dans la mesure du possible. Les placements détenus qui sont négociés sur un marché actif par le biais de bourses publiques reconnues, de marchés de gré à gré ou par des courtiers en investissement reconnus, sont évalués à leur prix de clôture. Cependant, ces prix peuvent être ajustés si une valeur plus précise peut être obtenue à partir d'activités de négociation récentes ou en incorporant d'autres informations pertinentes qui pourraient ne pas avoir été reflétées dans les prix obtenus auprès de sources externes. Les placements à court terme, y compris les billets et les instruments du marché monétaire, sont évalués au coût amorti, ce qui correspond approximativement à la juste valeur.

NOTE 4 : MODIFICATION DES NORMES COMPTABLES QUI NE SONT PAS ENCORE EN VIGUEUR

La norme IFRS 18 remplacera IAS 1, Présentation des états financiers, et s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027; son application anticipée est permise. IFRS 18 apporte des changements importants à la présentation de l'état du résultat net, notamment l'obligation de présenter de nouveaux sous-totaux définis, comme le bénéfice d'exploitation et le bénéfice avant financement et impôts sur le résultat, ainsi que des informations obligatoires sur les mesures de la performance définies par la direction.

Le gestionnaire évalue présentement l'incidence des normes comptables modifiées et nouvelles sur les états financiers.

NOTE 5 : INFORMATIONS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS

5.1 Risques financiers

Dans le cours normal de leurs activités, les activités de placement des FNB les exposent à divers risques financiers. Le Gestionnaire cherche à réduire les effets défavorables que ces risques pourraient avoir sur le rendement des FNB en faisant appel à des conseillers en gestion de portefeuille professionnels et expérimentés et en surveillant quotidiennement les positions des FNB et les événements du marché. Un investissement dans les FNB peut être spéculatif, être assorti d'un degré élevé de risque et pourrait ne s'adresser qu'aux personnes qui sont en mesure d'assumer la perte de l'intégralité de leur placement.

Des tableaux quantifiant les divers risques financiers sont présentés dans les notes propres aux FNB. Ces analyses de sensibilité peuvent différer des résultats réels et les différences pourraient être significatives.

5.2 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'un engagement avec les FNB ne soit pas respecté par la contrepartie à un instrument financier. Le risque de crédit des FNB provient principalement des titres de créance et des instruments dérivés détenus, le cas échéant.

La juste valeur des actifs totaux représente le risque de crédit maximal à la fin de la période. La juste valeur d'un instrument financier reflète la solvabilité et la notation de crédit de l'émetteur.

La politique des FNB en matière de gestion du risque de crédit consiste à investir dans des actifs financiers dont la notation de crédit est établie par des agences de notation reconnues. Le risque de crédit est réduit en choisissant des émetteurs d'actifs financiers réputés qui ont déjà fait l'objet d'une évaluation rigoureuse de leur solvabilité.

Les transactions sur les titres du portefeuille sont réglées à la livraison par les courtiers. Le risque de défaut est considéré comme faible car la livraison des titres est effectuée une fois que le courtier a reçu le paiement. La transaction échoue lorsqu'une des parties ne respecte pas ses engagements.

Les FNB sont exposés au risque de crédit de dépôt. Si le dépositaire des titres devient insolvable, les FNB pourraient rencontrer un retard dans l'accès à leurs actifs.

Le gestionnaire de portefeuille surveille la notation de crédit des contreparties.

Toutes les contreparties doivent répondre aux exigences de notation de crédit du Règlement 81-102. Un tableau montrant la répartition des titres selon leur notation de crédit est présenté dans les notes propres aux FNB dont l'exposition au risque de crédit est significative à la fin de la période.

5.3 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme le risque que les FNB aient des difficultés à respecter leurs obligations ou engagements dans un délai raisonnable. Les détenteurs des actions des FNB peuvent racheter leurs actions à tout jour d'évaluation.

Les FNB peuvent investir dans des dérivés, des titres de créance et des titres de participation non cotés qui ne sont pas négociés sur un marché actif.

Dans certaines circonstances, telles que la perturbation des marchés ordonnés pour les titres de participation et/ou autres instruments financiers dans lesquels les FNB investissent, les FNB peuvent ne pas être en mesure de se défaire rapidement de certaines positions ou à des prix représentant la juste valeur marchande de ces placements. Certains instruments dérivés détenus par un FNB peuvent également être illiquides, ce qui peut empêcher les FNB de limiter leurs pertes, de réaliser des gains ou d'atteindre une corrélation élevée (ou inverse, selon les FNB) avec le rendement quotidien (en pourcentage) de l'action ordinaire correspondante.

Les FNB peuvent, à certains moments, avoir une activité d'achat et de rachat très importante. Cependant, la performance des FNB est principalement affectée par la performance de ses contrats dérivés, qui sont rééquilibrés quotidiennement et suivent le rendement quotidien (en pourcentage) de l'action ordinaire correspondante. La performance et la liquidité des FNB ne sont pas affectées par la taille des actifs des FNB, les achats ou les rachats, car ces transactions sont prises en compte lors du rééquilibrage quotidien des contrats dérivés.

5.4 Risque de marché

Les placements des FNB sont soumis au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de changements dans les prix du marché. Le risque de marché peut être décomposé en trois composantes de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix.

Les FNB ne cherchent pas à atteindre leur objectif de placement sur une période autre que quotidienne, car ils sont rééquilibrés chaque jour afin de s'assurer que le risque de l'investisseur soit limité à la valeur actuelle de son investissement.

Les rendements des FNB sur des périodes supérieures à une journée différeront probablement, en montant et possiblement en direction, du rendement quotidien (en pourcentage) de l'action ordinaire correspondante pour la même période. Cet effet devient plus marqué à mesure que la volatilité de l'action sous-jacente augmente.

5.4.1 Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés dans des devises autres que la monnaie de présentation des FNB fluctuent en raison des variations des taux de change et affectent négativement les revenus, les flux de trésorerie ou la juste valeur des placements détenus.

Un tableau quantifiant le risque de change est présenté, le cas échéant, dans les notes propres aux FNB ayant une exposition significative aux devises étrangères à la fin de la période.

5.4.2 Risque de taux d'intérêt

Les FNB peuvent être exposés au risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs de leurs instruments financiers fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. En général, la valeur des instruments financiers portant intérêt augmentera si les taux d'intérêt baissent, et inversement, diminuera généralement si les taux d'intérêt augmentent. La trésorerie et les équivalents de trésorerie investis à des taux de marché à court terme ont une sensibilité minimale aux fluctuations des taux d'intérêt, le cas échéant, car ces titres sont généralement détenus jusqu'à leur échéance et sont de nature à court terme. Pour les FNB assortis d'un prêt sur marge à payer, il n'existe aucun risque de taux d'intérêt lié à ce prêt, compte tenu de sa nature à court terme.

Un tableau quantifiant le risque de taux d'intérêt est présenté, le cas échéant, dans les notes propres aux FNB.

5.4.3 Autre risque de prix

Le risque de prix est le risque que la juste valeur des instruments financiers fluctue en raison de changements dans les prix du marché causés par des facteurs spécifiques à un titre, à son émetteur ou à tout autre facteur affectant un marché ou un segment de marché (autres que ceux découlant du risque de change et du risque de taux d'intérêt).

Un tableau quantifiant le risque de prix est présenté dans les notes spécifiques pour les FNB ayant une exposition significative à ce risque à la fin des périodes.

5.5 Risque de concentration

Le risque de concentration découle de l'exposition nette des instruments financiers à la même catégorie d'investissement, notamment en fonction d'une région, d'un type d'actif, d'une industrie ou d'un segment de marché. Les instruments financiers de la même catégorie ont des caractéristiques similaires et sont affectés de manière similaire par les changements des conditions économiques ou autres. Les FNB sont concentrés puisqu'ils se rapportent à une seule action ordinaire, ce qui signifie qu'ils sont donc exposés à une seule action ordinaire contrairement à un portefeuille diversifié. La concentration dans un nombre restreint de titres sous-jacents et/ou de marchandises pourrait entraîner un degré élevé de volatilité et, par conséquent, pour la valeur liquidative du FNB dans certaines conditions de marché et au fil du temps. Par conséquent, les actifs du FNB sont plus sensibles à l'incidence de tout événement économique, technologique ou réglementaire unique que ceux d'un portefeuille diversifié.

Un tableau quantifiant le risque de concentration est présenté dans les notes spécifiques pour les FNB en fonction du type de concentration que le gestionnaire a déterminé comme étant pertinent.

5.6 Risque lié à l'effet de levier

Lorsqu'un FNB investit dans des instruments dérivés, emprunte des fonds à des fins de placement ou effectue des ventes à découvert d'actions, de titres à revenu fixe ou d'autres actifs de portefeuille, un effet de levier peut être utilisé dans le FNB. L'effet de levier se produit lorsque l'exposition d'un FNB à des actifs sous-jacents est supérieure à la valeur liquidative du FNB. Il s'agit d'une technique de placement qui peut amplifier les gains et les pertes. L'effet de levier devrait faire en sorte qu'un FNB qui investit dans des marchés défavorables à son objectif de placement subisse des pertes plus importantes qu'un fonds négocié en bourse qui n'emploie pas l'effet de levier. L'emploi d'un effet de levier implique des risques particuliers et devrait être considéré comme spéculatif.

L'effet de levier peut accroître la volatilité, nuire à la liquidité d'un FNB et faire en sorte que le FNB liquide des positions à des moments défavorables. Conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, un FNB est assujéti à une limite d'exposition brute totale de 300 % de sa valeur liquidative qui est calculée en additionnant la valeur marchande de ses positions vendeur, la valeur totale des emprunts en espèces en cours et la valeur notionnelle totale de ses positions sur des instruments dérivés visés qui ne sont pas conclues à des fins de couverture. Ce calcul du levier financier doit être effectué quotidiennement. Toutefois, et nonobstant ces limites permises par la loi, l'effet de levier absolu d'un FNB, conformément à son objectif de placement, n'excédera pas environ 200 % de sa valeur liquidative, soit 2 fois cette dernière lors du rééquilibrage quotidien.

Un tableau quantifiant le risque lié à l'effet de levier est présenté dans les notes spécifiques aux FNB.

5.7 Risque de volatilité

Chaque FNB vise à obtenir un rendement correspondant à un multiple du rendement quotidien (en pourcentage) de l'action ordinaire correspondante. Les FNB ne visent pas, et il ne faut pas s'attendre à ce qu'ils visent, à offrir un rendement correspondant à un multiple du rendement d'une action ordinaire correspondante pour des périodes de plus d'une journée. Chaque FNB rééquilibre son portefeuille quotidiennement, augmentant l'exposition en fonction des gains réalisés ce jour-là ou réduisant l'exposition en fonction des pertes de ce jour-là.

Un tableau quantifiant le risque de volatilité est présenté dans les notes spécifiques relatives aux FNB.

5.8 Évaluation de la juste valeur

Les FNB évaluent la juste valeur selon la hiérarchie suivante qui reflète les données utilisées pour réaliser les évaluations. Aux fins de la présentation de l'information des instruments financiers, ces derniers doivent être classifiés selon une hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Cette hiérarchie à trois niveaux est établie selon la transparence des données prises en compte dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs et est présentée ci-après :

- Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels les FNB peuvent avoir accès à la date d'évaluation.
- Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Cette catégorie comprend les instruments évalués à partir de : cours sur des marchés actifs pour des instruments similaires; cours d'instruments identiques ou semblables sur des marchés qui sont considérés comme moins actifs; ou d'autres techniques d'évaluation dont toutes les données importantes sont observables directement ou indirectement à partir de données de marché.
- Niveau 3 : Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif. Cette catégorie comprend tous les instruments pour lesquels la technique d'évaluation inclut des données qui ne sont pas basées sur des données observables et les entrées non observables ayant un effet significatif sur l'évaluation de l'instrument. Cette catégorie comprend les instruments qui sont évalués selon les cours pour des instruments similaires, mais pour lesquels des ajustements ou des hypothèses non observables importantes sont nécessaires pour tenir compte des différences entre les instruments. Cette catégorie comprend aussi les titres illiquides (sont considérés comme tel lorsqu'aucune transaction n'a été enregistrée sur ces titres depuis plus de 10 jours), les titres en faillite, les titres délistés ou suspendus depuis plus d'un an et les placements privés.

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur. Lorsqu'à la date de la situation financière, les données observables utilisées pour un instrument financier diffèrent de celles utilisées à la date d'ouverture, la politique des FNB est d'établir qu'à la date de l'événement ou du changement de circonstances, un transfert d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs est réputé s'être produit.

Un tableau contenant la répartition des titres selon leur niveau à la fin de la période ainsi qu'une analyse de sensibilité de chacun des FNB ayant des instruments financiers classés au niveau 3, le cas échéant, sont présentés dans les notes propres à chaque FNB.

5.8.1 Titres Niveau 2

Les placements détenus qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris certains instruments financiers dérivés, sont évalués en utilisant des données de marché observables dans la mesure du possible, sur cette base et de la manière établie par le gestionnaire. Les instruments financiers dérivés sont enregistrés dans les états de la situation financière selon le gain ou la perte qui serait réalisé si les contrats étaient clôturés à la date d'évaluation. Les dépôts de marge, le cas échéant, sont inclus dans l'inventaire du portefeuille de placements en tant que dépôts de marge.

NOTE 6 : ACTIONS RACHETABLES

Chaque FNB est autorisé à émettre un nombre illimité d'actions rachetables et cessibles. Il n'y a pas de nombre minimal d'actions des FNB qui peuvent être émises. Chaque action des FNB représente une participation égale et indivise dans l'actif des FNB. Chaque action d'un FNB confère à son porteur une voix aux assemblées des actionnaires de la catégorie de société auxquelles il a le droit de voter. Chaque actionnaire participe à égalité avec les porteurs de toutes les autres actions de la même catégorie de société ou de la même série à tous les paiements versés aux actionnaires, y compris les dividendes et les distributions, et, à la liquidation, au reliquat de l'actif net de la catégorie de société concernée après l'acquittement de toutes les obligations non réglées attribuables aux actions de cette catégorie.

6.1 Rachat de tout nombre d'actions contre une somme en espèces

Un jour de bourse, les actionnaires peuvent racheter : (i) des actions d'un FNB contre des espèces à un prix de rachat par action égal à 95 % du prix de clôture des actions de cet FNB sur la TSX le jour effectif du rachat, sous réserve d'un prix de rachat maximum par action égal à la valeur liquidative par action le jour effectif du rachat ; ou (ii) un NPA (« nombre prescrit d'actions ») ou un multiple entier de NPA en échange d'espèces égales à la valeur liquidative de ce nombre d'actions de les FNB après réception de la demande de rachat, à condition que cette demande de rachat puisse être soumise à des frais de rachat à la seule discrétion du gestionnaire. Étant donné que les actionnaires pourront généralement vendre (plutôt que de se faire racheter) des actions d'un FNB au prix du marché applicable sur la TSX par l'intermédiaire d'un courtier ou d'un négociant inscrit, sous réserve uniquement des commissions de courtage habituelles, sauf s'ils rachètent un NPA, les actionnaires sont invités à consulter leurs courtiers, négociants ou conseillers en placement avant de racheter les actions contre des espèces.

Pour qu'un rachat prenne effet un jour de bourse où la principale bourse ou le principal marché des titres ou instruments financiers auxquels un FNB est exposé ne ferme pas plus tôt, une demande de rachat établie selon le modèle prescrit par le Gestionnaire doit être remise au FNB et acceptée par celui-ci à son siège social au plus tard à l'heure limite d'échange ou de rachat, ou à toute autre heure fixée par le Gestionnaire ce jour-là. Si une demande de rachat n'est pas reçue et acceptée avant l'heure limite de l'échange/rachat un jour de bourse, l'ordre de rachat ne sera effectif que le jour de bourse suivant, sauf annulation. Le paiement du prix de rachat sera généralement effectué le premier jour d'évaluation après le jour effectif du rachat. Les formulaires de demande de rachat peuvent être obtenus auprès de tout courtier ou négociant inscrit. Les jours où la principale bourse ou le principal marché des titres ou instruments financiers auxquels un FNB est exposé ferme plus tôt, l'heure limite anticipée applicable aux demandes de rachat de ce FNB sera communiquée au courtier désigné et aux négociants. Les actionnaires qui ont remis une demande de rachat avant la date de clôture des registres relative à une distribution n'auront pas le droit de recevoir cette distribution.

6.2 Échange d'un nombre prescrit d'actions

Un jour de bourse, les actionnaires peuvent échanger un nombre minimum d'actions prescrit (et tout multiple supplémentaire de celui-ci) contre des paniers de titres et des espèces ou, avec le consentement du gestionnaire, des espèces. Pour effectuer un échange d'actions, un actionnaire doit soumettre une demande d'échange sous la forme prescrite par le gestionnaire de temps à autre aux FNB concernés à leur siège social ou selon les instructions du gestionnaire avant l'heure limite applicable un jour de bourse. Le prix d'échange sera égal à la valeur liquidative globale par unité du nombre prescrit d'actions le jour effectif de la demande d'échange, payable en espèces ou, avec le consentement du gestionnaire, par la livraison d'un panier de titres (constitué avant la réception de la demande d'échange) et d'espèces. Lors d'un échange, le gestionnaire peut, à sa discrétion, exiger que l'actionnaire paie ou rembourse les FNB concernés pour les frais de transaction engagés ou prévus par les FNB en lien avec la vente par ces FNB de titres afin d'obtenir les espèces nécessaires pour financer le prix d'échange. Lors d'un échange, les actions concernées seront rachetées.

Si une demande d'échange n'est pas reçue avant l'heure limite applicable un jour de bourse, sous réserve de la discrétion du gestionnaire, la demande d'échange sera réputée reçue uniquement le jour de bourse suivant. Le règlement des échanges en espèces ou, avec le consentement du Gestionnaire, au moyen d'un panier de titres et d'une somme en espèces, selon le cas, sera effectué au plus tard le deuxième jour ouvrable suivant le jour de prise d'effet de la demande d'échange, ou dans tout délai plus court que le Gestionnaire peut fixer en réponse à une modification de la législation applicable ou des procédures générales de règlement des marchés concernés.

Le gestionnaire mettra à la disposition du courtier désigné et des négociants des informations sur le nombre prescrit d'actions et tout panier de titres pour les FNB pour chaque jour de bourse. Le gestionnaire peut, à sa discrétion, augmenter ou diminuer le nombre prescrit d'actions de temps à autre.

Un actionnaire qui échange ou rachète des actions au cours de la période commençant un jour de bourse avant la date de clôture des registres relative à une distribution et se terminant à cette date aura le droit de recevoir la distribution applicable à ces actions.

Si les titres détenus dans le portefeuille des FNB sont suspendus de la négociation à tout moment par ordre d'une autorité de réglementation des valeurs mobilières ou d'un autre régulateur pertinent ou d'une bourse, la livraison de ces titres à un actionnaire lors d'un échange peut être reportée jusqu'à ce que le transfert des titres soit autorisé par la loi

6.3 Nature des montants liés à l'échange ou au rachat

Le prix d'échange ou de rachat versé à un porteur d'actions peut comprendre des gains en capital réalisés par les FNB. La tranche restante du prix d'échange ou de rachat constituera le produit de disposition.

6.4 Actions

Le nombre d'actions en circulation ainsi que le nombre d'actions émises, réinvesties et rachetées pour la période terminée le 30 juin 2026 sont présentés à la suite des « États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables » de chacun des FNB.

À la clôture des marchés le 23 janvier 2026, les actions du FNB indiqué ci-dessous ont fait l'objet d'un fractionnement selon les ratios indiqués ci-dessous :

Nom des FNB	Symbole boursier	Ratio de fractionnement
FNB SavvyLong (2x) GOOGL	ALPU	4:1

Au même moment, les actions des FNB indiqués ci-dessous ont été regroupées selon les ratios présentés ci-dessous :

Nom des FNB	Symbole boursier	Ratio de regroupement
FNB SavvyLong (2x) COIN	COIU	1:2
FNB SavvyLong (2X) MSTR	MSTU	1:8

Tous les montants historiques pertinents relatifs aux actions et par action antérieurs au 23 janvier 2026 ont été ajustés afin de tenir compte du fractionnement des actions et des regroupements d'actions

NOTE 7 : CHARGES ET OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les opérations considérées comme des opérations avec des parties liées pour les FNB sont présentées dans les notes propres à chacun des FNB pour lesquelles la situation s'applique.

7.1 Gestionnaire

LongPoint Asset Management Inc. est le gestionnaire, le promoteur et le gestionnaire de portefeuille des FNB. En conséquence, le Gestionnaire a le droit de recevoir, en contrepartie des services qu'il fournit aux FNB, des frais de gestion payés par ceux-ci (voir la rubrique « Frais de gestion » ci-dessous). Le Gestionnaire a conclu une entente avec Financière Banque Nationale Inc. (« FBN »), qui est le courtier désigné des FNB.

De temps à autre, le Gestionnaire peut, au nom des FNB, effectuer des transactions ou signer des accords impliquant certaines personnes ou entreprises qui lui sont liées, dans la mesure où ces transactions ou accords sont, à son avis, dans l'intérêt des FNB. La description des transactions ou accords entre les FNB et une partie liée est fournie dans cette section.

7.2 Courtier désigné

Le gestionnaire a conclu une entente avec Financière Banque Nationale Inc. (« FBN »). FBN est le courtier désigné pour les FNB.

7.3 Frais de gestion

Les FNB paieront au Gestionnaire des frais de gestion de 1,55 %, calculés en fonction de la valeur liquidative de leurs actions. Les frais de gestion, majorés des taxes applicables, seront comptabilisés quotidiennement et payés mensuellement à terme échu.

Les frais de gestion sont payables au Gestionnaire en contrepartie des services que le gestionnaire fournit aux FNB en tant que gestionnaire, tels que la gestion des activités quotidiennes et des affaires courantes des FNB.

À sa discrétion, le Gestionnaire peut choisir de renoncer à une partie des frais de gestion pour un FNB ce qui entraîne une réduction des frais de gestion facturés à ce FNB. En cas de renonciation à une partie des frais de gestion, le Gestionnaire se réserve le droit de mettre fin à cette renonciation à tout moment sans préavis ni consentement des actionnaires.

Le gestionnaire peut, à son gré, accepter d'imputer des frais de gestion réduits par rapport à ceux qu'il aurait par ailleurs le droit de recevoir d'un FNB, à l'égard des placements effectués dans ce FNB par des actionnaires qui détiennent, en moyenne, au cours de toute période déterminée par le gestionnaire de temps à autre (actuellement, un trimestre), des actions de ce FNB ayant une valeur totale minimale déterminée par le gestionnaire de temps à autre. Une somme correspondant à la différence entre les frais par ailleurs exigibles et les frais réduits sera remise en espèces chaque trimestre par ce FNB à ses actionnaires à titre de remises de frais de gestion.

7.4 Charges d'exploitation

À moins que le Gestionnaire n'y renonce ou ne les rembourse, les FNB paient la totalité de leurs charges d'exploitation, y compris notamment les frais de gestion; les honoraires d'audit; les frais de garde; les coûts d'évaluation, de comptabilité et de tenue des registres; les frais juridiques; les frais permis de préparation et de dépôt du prospectus; les coûts de remise de documents aux actionnaires et de tenue de leurs assemblées; les droits d'inscription et frais annuels de bourse; les droits de licence d'indice, le cas échéant; les frais de la CDS; les frais bancaires et intérêts; les charges extraordinaires; les coûts des rapports aux actionnaires et des services qui leur sont fournis; les honoraires de l'agent des transferts et de l'agent chargé de la tenue des registres; les coûts du comité d'examen indépendant; les coûts d'exploitation de la Société; les impôts sur le revenu et taxes de vente; les commissions et frais de courtage; les retenues d'impôt et frais de fournisseurs de services liés à la conformité réglementaire et aux questions fiscales dans des territoires étrangers; les frais de procuration; ainsi que les coûts de conformité à toute nouvelle exigence gouvernementale ou réglementaire adoptée après la création des FNB.

NOTE 8 : IMPÔT SUR LE REVENU

La Société a l'intention, à tout moment pertinent, de continuer d'être admissible à titre de « société de placement à capital variable » au sens de la Loi de l'impôt.

Chaque FNB constituera une catégorie d'actions distincte de la Société. Bien que la Société puisse émettre des actions dans un nombre quelconque de catégories et de séries, elle devra — à l'instar de toute autre société de placement à capital variable ayant une structure multi catégorie — calculer son revenu et ses gains en capital nets aux fins fiscales comme une entité unique. La totalité des revenus, des dépenses déductibles, des pertes autres qu'en capital, des gains en capital et des pertes en capital de la Société se rapportant à tous ses portefeuilles de placement et les autres éléments pertinents à l'égard de sa position fiscale (y compris les caractéristiques fiscales de tous ses actifs) seront pris en compte au moment d'établir le revenu (et le revenu imposable) ou la perte de la Société et les impôts applicables payables par celle-ci dans son ensemble.

Comme la Société est tenue de calculer son revenu à titre d'entité unique et qu'elle ne peut imputer la totalité de son revenu à ses actionnaires, le résultat global pour un porteur du FNB donné différera de celui qui serait obtenu si le porteur avait investi dans une fiducie de fonds commun de placement ou une société de placement à capital variable possédant une catégorie unique qui a effectué les mêmes placements que le FNB.

La Société peut adopter une politique visant à déterminer comment répartir le revenu, les gains en capital et les autres montants entre ses catégories de société d'une manière fiscalement avantageuse qu'elle estime équitable, cohérente et raisonnable pour tous les actionnaires, l'objectif général étant que les répartitions attribuées à chaque catégorie de société suivent le rendement du portefeuille correspondant, sous réserve du paragraphe précédent.

NOTE 9 : PERTES FISCALES REPORTÉES

Lorsque la Société réalise une perte en capital nette au cours d'une année d'imposition, cette perte ne peut être attribuée aux actionnaires, mais la Société peut la reporter rétrospectivement sur trois ans ou prospectivement pour une durée indéfinie afin de compenser les gains en capital qu'elle réalise. Les pertes autres qu'en capital subies par la société au cours d'un exercice fiscal ne peuvent pas être attribuées aux actionnaires de la société, mais peuvent être reportées sur les trois exercices précédents ou sur les vingt exercices suivants afin de compenser le revenu (y compris les gains en capital imposables).

Un tableau des pertes fiscales reportées est présenté dans les notes spécifiques pour le FNB ayant des pertes fiscales reportées.



LONGPOINT
les FNB